

Label OEV 1978

as

SCHWEIZER ARCHITEKTUR ARCHITECTURE SUISSE ARCHITETTURA SVIZZERA

44

9. Jahr / 9<sup>e</sup> année

N° 44  
November /  
Novembre 1980

Inhalt / Sommaire

Prof. Dr J. Dahinden, FAIA/SIA/GIAP	AV <sub>3</sub>	Feriendorf Twannberg	44.1
J. Itten + O. Brechbühl, FAS/SIA P. Morisod + Ed. Furrer, FAS/SIA P. Schmid, SIA R. + J.-L. Tronchet	AV <sub>7</sub>	Hôpital régional Sion	44.7
Michel Zufferey, EPFL/FSIA/SIA	AV <sub>9</sub>	Institut central des hôpitaux valaisans	44.15
J.-P. Cahen, FAS/SIA	AIV <sub>1,3</sub>	Transformation, rue de Bourg Lausanne	44.19
F. Hochstrasser + A. Bleiker, SIA	AIV <sub>6</sub>	Stadtwerke Werhof mit Verwaltungsgebäude Ulm/BRD	44.21
P. Giorgis, EPFZ/SIA D. Mondada, EPFL/SIA	BI <sub>3</sub>	Villas indépendantes Epalinges	44.27
Vincent Mangeat, EPFL/SIA	BI <sub>9</sub>	Commerce de gros de la viande	44.29



Label OEV 1978

Für **as** SCHWEIZER ARCHITEKTUR hat der Verlag Anthony Krafft den « Label 1978 » von l'Œuvre OEV bekommen.

Pour **as** ARCHITECTURE SUISSE, les Editions Anthony Krafft ont obtenu le « Label 1978 » de l'Œuvre OEV.

Notre système général de classification est basé essentiellement selon le règlement SIA 102, édition 1969.

<b>A</b>	Réalisations	5 Sanatoriums
<b>B</b>	Projets	6 Etablissements thermaux
<b>C</b>	Théorie	7 Hôpitaux
<b>D</b>	Urbanisme, aménagement du territoire	8 Cliniques universitaires
<b>E</b>	Archéologie, arts plastiques	9 Laboratoires et instituts spéciaux
<b>F</b>	Concours	
<b>G</b>	Bibliographie	

etc.

I. *Habitation* :

- 1 Baraques
- 2 Habitations rurales
- 3 Maisons d'habitation individuelles
- 4 Maisons de vacances
- 5 Immeubles locatifs
- 6 Cités d'habitation
- 7 Immeubles en propriété par étages
- 8 Apartmenthouses

II. *Industrie et artisanat* :

- 1 Hangars
- 2 Granges
- 3 Etables, écuries
- 4 Halles
- 5 Entrepôts
- 6 Garages avec ateliers
- 7 Ateliers
- 8 Immeubles d'ateliers
- 9 Fabriques
- 10 Bâtiments de services d'exploitation
- 11 Abattoirs
- 12 Laboratoires

III. *Transports* :

- 1 Garages
- 2 Immeubles de garages collectifs
- 3 Halls d'attente avec locaux de service
- 4 Petites gares
- 5 Bâtiments de service d'aérodromes
- 6 Gares et bâtiments d'exploitation de chemins de fer
- 7 Aéroports et bâtiments d'exploitation

IV. *Commerce et administration* :

- 1 Magasins sans aménagements
- 2 Bâtiments de service et annexes
- 3 Immeubles de locaux commerciaux
- 4 Grands magasins et centres d'achat
- 5 Banques
- 6 Bâtiments d'administration
- 7 Tribunaux
- 8 Maisons de commune et hôtels de ville

V. *Œuvres sociales et santé publique* :

- 1 Etablissements pénitentiaires
- 2 Foyers et auberges
- 3 Maisons de retraite, maisons de jeunesse et institutions semblables avec locaux et services collectifs
- 4 Asiles, hospices, maisons de repos

VI. *Culte* :

- 1 Cimetières
- 2 Chapelles et églises
- 3 Chapelles mortuaires
- 4 Crématoires
- 5 Maisons de paroisses

VII. *Sport et loisirs* :

- 1 Aménagements de parcs
- 2 Salles de sport et de gymnastique
- 3 Patinoires artificielles
- 4 Tribunes
- 5 Vestiaires
- 6 Stades
- 7 Installations de terrains de sport
- 8 Etablissements de bains en plein air
- 9 Centres de loisirs
- 10 Pavillons zoologiques
- 11 Piscines couvertes
- 12 Halls à usages multiples

VIII. *Tourisme et hôtellerie* :

- 1 Places de camping
- 2 Auberges de jeunesse
- 3 Cabanes de clubs
- 4 Hôtels
- 5 Motels
- 6 Restaurants
- 7 Cuisines collectives indépendantes
- 8 Cantines d'entreprises

IX. *Culture et vie sociale* :

- 1 Bâtiments d'expositions
- 2 Foyers d'entreprises
- 3 Maisons de clubs
- 4 Maisons du peuple
- 5 Salles de concerts
- 6 Théâtres
- 7 Cinémas-théâtres
- 8 Salles de réunions
- 9 Halles de fêtes
- 10 Musées
- 11 Palais de congrès

X. *Education et instruction* :

- 1 Jardins d'enfants
- 2 Ecoles primaires
- 3 Ecoles secondaires
- 4 Ecoles professionnelles
- 5 Gymnases, technicums et autres écoles supérieures
- 6 Universités et écoles polytechniques
- 7 Bibliothèques
- 8 Instituts scientifiques

**Eine einzigartige und wirksame Dokumentation über die schweizerische Konstruktion**

Wir bieten Ihnen :  
5 Nummern pro Jahr  
16 Blätter pro Nummer (32 Seiten)  
das heisst mindestens 80 Blätter jährlich (160 Seiten)

AS enthält **keine Anzeigen** im Inhalt  
Preis : Fr. 110.— jährlich, **alles inbegriffen**  
fürs Ausland : Fr. 10.— Versandzuschlag

**Sonderdrucke von technischen Blättern**  
Bestellungen vor Erscheinen :  
pro Blatt Fr. 0.50 (mindestens 20 Blätter)  
ab 500 Blätter Fr. 0.40 pro Blatt

Bestellungen nach Erscheinen :  
150 Blätter (mindestens) . . . . Fr. 200.—  
300 Blätter . . . . . Fr. 250.—  
500 Blätter . . . . . Fr. 350.—  
1000 Blätter . . . . . Fr. 500.—

**Sehr geehrte Leser,**

Damit wir ein möglichst vollständiges Panorama der Schweizer Architektur vorstellen können, wären wir Ihnen dankbar, wenn Sie uns zur Ansicht einige Unterlagen Ihrer interessantesten Entwürfe und Bauten zusenden würden.

Wenn wir mit der Veröffentlichung einverstanden sind, wird die Redaktion Sie um die notwendigen zusätzlichen Unterlagen bitten, ohne Kosten.

**Une documentation unique et efficace sur la construction suisse**

Ce que nous offrons :  
5 numéros par année  
16 fiches par numéro (32 pages)  
soit 80 fiches au minimum par année (160 pages)

AS ne contient **aucune publicité** sur les fiches  
Le prix : Fr. 110.— par année, **tout compris**  
pour l'étranger : Fr. 10.— de supplément pour l'expédition

**Tirages à part des fiches techniques**  
Commandes avant parution :  
la fiche Fr. 0.50 (20 fiches au minimum)  
la fiche Fr. 0.40 dès 500 fiches

Commandes après parution :  
150 fiches (au minimum) . . . . Fr. 200.—  
300 fiches . . . . . Fr. 250.—  
500 fiches . . . . . Fr. 350.—  
1000 fiches . . . . . Fr. 500.—

**A nos lecteurs :**

Afin de pouvoir présenter un panorama aussi complet que possible sur l'architecture suisse, nous vous saurions gré de nous soumettre, à l'examen, vos projets et réalisations les plus intéressants.

Au cas où ces projets seraient publiés, la rédaction vous demandera la documentation supplémentaire indispensable, sans frais.

<p><i>Im Verlag Anthony Krafft:</i> « Architektur, Form, Funktion »: Bände 1 bis 16. Part. vergriffen Giulia Veronesi « Stil 1925 » Triumph und Fall der Art Déco, in französischer Sprache, 398 Seiten, 256 Illustrationen, Format 17 x 24 cm. Fr. 56.— (vergriffen). Justus Dahinden « Denken - Fühlen - Handeln », in französischer, deutscher und englischer Sprache, 336 Seiten, 450 Illustrationen in schwarz-weiss und in Farbe, Format 22 x 22 cm. Fr. 72.— (vergriffen). H. R. Von der Mühl. « Über die Architektur », fünfzig Jahre Schriften über Architektur und Städtebau. In französischer Sprache. Fr. 36.—.</p>	<p><i>Aux Editions Anthony Krafft:</i> « Architecture - Formes - Fonctions » : volumes 1 à 16. part. épuisé Giulia Veronesi « Style 1925 » Triomphe et chute des Arts Déco, en français, 398 pages, 256 illustrations, format 17 x 24 cm. Fr. 56.— (épuisé) Justus Dahinden « Penser - Sentir - Agir », en français, allemand, anglais, 336 pages, 450 illustrations en noir et en couleur, format 22 x 22 cm. Fr. 72.— (épuisé) H. R. Von der Mühl: « De l'architecture », cinquante ans d'écrits sur l'architecture et l'urbanisme. Format 12,5 x 20 cm. 416 pages. 18 illustrations. Fr. 36.—.</p>
<p>« Internationales Jahrbuch »  ARCHITECTURE CONTEMPORAINE CONTEMPORARY ARCHITECTURE <span style="float: right;">« Publication internationale annuelle »</span></p> <p>N° 1 / 1979/1980 : Fr. 66.— N° 2 / 1980/1981 : Fr. 69.— Dans toutes les librairies ou aux Editions Anthony Krafft</p>	

*Direktor / Directeur*  
Chefredaktor / Rédacteur en chef  
Anthony Krafft, OEV

*Assistentin / Assistante*  
Mita Gloria

*Deutsche Sekretärin / Secrétaire allemande*  
Paula Halter

*Umbruch / Mise en pages*  
Atelier Pierre Bataillard et Anthony Krafft

*Druck / Impression*  
Imprimerie Vaudoise, Lausanne

*Verlag und Redaktion / Edition et rédaction*  
Route de Vevey 58  
CH - 1009 Pully/Lausanne, Suisse  
Tél. ☎ (021) 28 04 62  
CCP 10-26190

Ordner Nr. 3, Jahre 1978-1980 :	Fr. 48.—
Classeur N° 3, années 1978-1980 :	Fr. 48.—

Imprimé en Suisse. © Copyright by Editions Anthony Krafft, Pully/Lausanne (Suisse).  
Modèle déposé. Reproduction interdite. Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays.



# CLEN SOL

TRAITEMENT DES EAUX SA

*J'ai rencontré  
la pureté de l'eau...*

**PISCINES  
publiques  
de collectivités  
et  
privées**

**EPURATION  
industrielle  
et  
domestique**

**ADOUCCISSEMENT  
CONDITIONNEMENT  
ANALYSES**

**ETUDES ET EXPERTISES**

**INGENIEURS CHIMISTES E.P.F**

*Pour une meilleure  
qualité de la vie!*



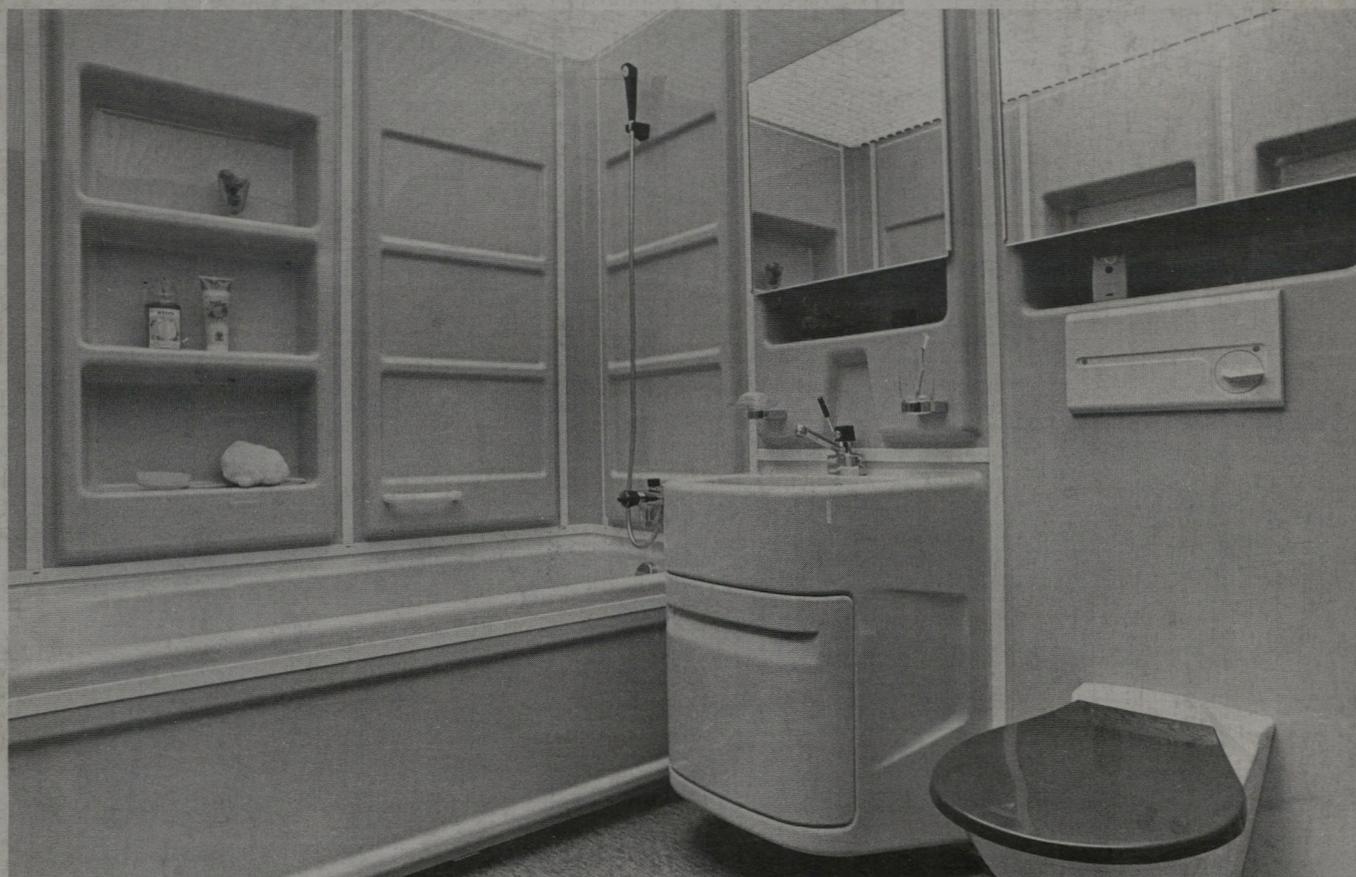
# CLEN SOL

TRAITEMENT DES EAUX SA

**Chemin de Toffeyre 1.1095 LUTRY.Tél:(021)39.11.71.Telex 25032**

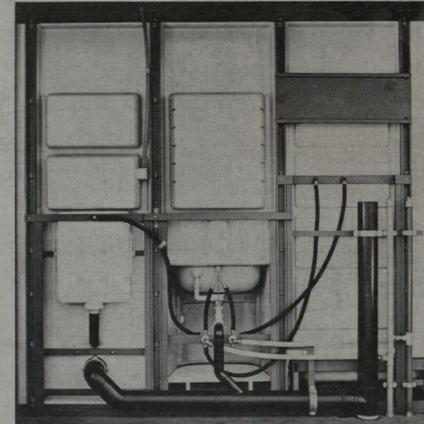
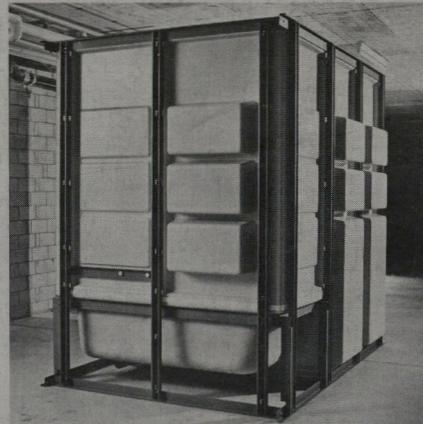
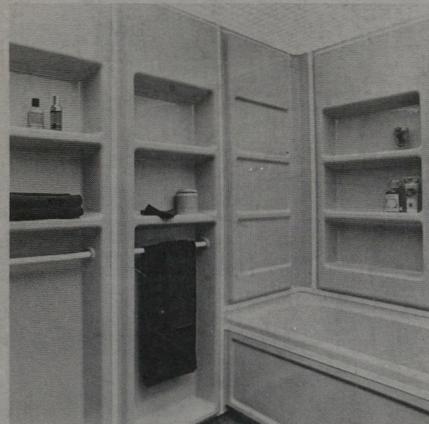
# ms

MODULES SANITAIRES SA



Design: A. CHRISTEN

Réalisé à la cité locative Bugnon-Riettaz, à Bussigny/VD.



Les modules sanitaires se composent d'éléments préfabriqués pour parois, plafonds et appareils. Baignoires, tubs de douche, lavabos sont en verre acrylique moulé, qualité «S spécial». Les éléments de parois sont réalisés en ABS revêtu de verre acrylique.

Ce système de salles de bains modulaires se pose directement sur le gros-œuvre. De ce fait, il facilite considérablement la marche des travaux et permet en outre un accès aisé aux installations techniques pré-installées, telles que sanitaire, ventilation, électricité, etc. Il convient aussi bien aux rénovations qu'aux nouvelles constructions. Le bâti, composé de pièces en acier, offre de multiples possibilités d'applications. Il assure un montage simple, rapide et rationnel, ainsi qu'une intégration harmonieuse de tous les éléments.

Eine praktische Bauweise und Zugänglichkeit der Installationsteile sind der Vorteil dieses Systems, das sich vor allem für Neu- und Umbauten eignet. Die im Rohbau vorgesehenen Sanitärräume werden durch vorgefertigte Elemente ausgekleidet. Fertigelemente aus Acrylglas und Verbindungsteile aus Stahl und Aluminium, mit denen Masstoleranzen aufgenommen werden, ermöglichen eine individuelle Ausstattung und eine differenzierte Farbgebung des Raumes.

Die Integration sämtlicher Elemente in die Gestaltungskonzeption bewirkt, dass Böden, Wände und Decken sowie sämtliche Apparate eine Einheit bilden. Wo der Zwischenraum Mauer/Element nicht für Installationen benötigt wird, hat man ihn anderweitig ausgewertet mit Regalen und Handtechnischen.

### Varianten

	Lavabo	Bain	W.C	Douche	Bidet
	l	b	c	d	e
<b>Mod. 1/2</b> 187 x 106 cm	•	•	•		
lc	•	•	•		
ld	•			•	
le	•				•
lbc	•	•			•
lce	•		•		
lde	•			•	
lbcde	•	•	•		•
<b>Mod. 2/2</b> 187 x 176 cm	•	•	•		•
lbc	•	•	•		•
lcb	•	•		•	
lbcde	•	•	•		•
lcbce	•	•		•	
lbcde	•		•	•	
lcbde	•	•		•	
<b>Mod. 2/3</b> 187 x 246 cm	•	•	•		•
lbcde	•	•	•		•
lcbde	•	•		•	
lbcde	•		•	•	
lcbde	•	•		•	
<b>Mod. 2/4</b> 187 x 316 cm	•	•	•		•
lbcde	•	•	•		•
lcbde	•	•		•	
lbcde	•		•	•	
lcbde	•	•		•	
<b>Mod. 4/2</b> 316 x 187 cm	•	•	•		•
lbcde	•	•	•		•
lcbde	•	•		•	
lbcde	•		•	•	
lcbde	•	•		•	

## Manifeste pour la décoration

Sur la demande de nombreux lecteurs, nous publions à nouveau le Manifeste pour la décoration de l'architecte René Koechlin. En effet la publication dans votre numéro de septembre était imprimée en trop petits caractères pour être suffisamment lisible, ce dont nous nous excusons.

La Rédaction

### Propos préliminaires

Quelque dix architectes de la FAS ont constitué en 1978 un groupe de réflexion sur le thème de la décoration.

Ils remettent en question les idées issues du manifeste pour le fonctionnalisme qu'Adolf Loos a publié en 1908 et dont s'inspirent les courants de pensées qui ont éclos entre les deux guerres mondiales. Ceux-ci influencent très largement l'architecture depuis cinquante ans.

Le groupe lance un cri d'alarme : il dénonce l'indigence ornementale des constructions contemporaines qui ne sont pas conçues en priorité pour les perceptions que l'on en a.

L'un des objectifs du débat consiste à réhabiliter l'architecture en tant que décor. Cette finalité trouve sa motivation dans le besoin qu'éprouve l'homme de s'identifier à son cadre de vie.

La qualité de ce dernier préoccupe l'opinion; cela contribue à réveiller l'intérêt pour la décoration.

### L'iconoclasme contemporain

Jusqu'au début du XXe siècle, en Occident, l'importance que l'on attache à la décoration apparaît sur les bâtiments. Ceux-ci sont ornés de colonnes, de pilastres, de niches, de corniches, de chapiteaux sculptés, de bas-reliefs, de triglyphes et de métopes, de statues, de peintures, et de tous éléments en pierre, en métal ou en bois, en staff, en stuc, en étoffe.

Dès les premières années du XXe siècle, on dénonce l'exubérance du décor, l'inadaptation des formes à la technologie et à la structure, l'incohérence des programmes et le chaos qui en découle. On considère l'ornementation comme une ineptie. On justifie l'architecture par la fonction, à l'exclusion de toute motivation irrationnelle.

L'École d'Amsterdam, l'expressionnisme, le Bauhaus, le rationalisme de Gropius et de Le Corbusier, le néoclassicisme de Mies van der Rohe, ont en commun d'abolir la décoration en tant que telle; ils la jugent arbitraire.

Ces mouvements ont mûri entre les deux guerres mondiales et d'aucuns se sont épanouis à la faveur de l'extraordinaire développement qu'a subi la construction depuis 1950 jusqu'à aujourd'hui.

Le bilan de cette éclosion montre une architecture dépouillée mais "honnête" en ce sens qu'elle exprime de la façon la plus simple et la plus directe le programme qu'elle contient, ainsi que la structure, et montre avec franchise les matériaux utilisés.

La sémiotique résultant de cette conception bannit l'ornement. Elle permet notamment de rationaliser la construction et d'en réduire le coût. L'avantage économique est une des causes de son succès. Mais cet iconoclasme appauvrit l'architecture.

### Problématique de la perception du cadre dans lequel évolue l'homme

"Dès notre naissance, la perception des choses nous parvient au travers des sens. Nous apprenons à connaître le monde environnant et à nous y incorporer par le jeu d'actions et de réactions, en fixant dans notre mémoire des expériences vécues. Ainsi nous reconnaissons le bois de sapin au toucher : sa structure ne semble pas la même si nous faisons glisser le doigt dans le sens des fibres ou perpendiculairement à celles-ci. Nous reconnaissons de la même façon le fer parce qu'il pompe la chaleur de la peau, le rayon de soleil parce qu'il éblouit et réchauffe, le verre parce qu'il est lisse et froid, etc... La nature inanimée se reconnaît à son immobilité, et les êtres vivants parce qu'ils sont en mouvement."

"Cela s'applique à la perception de l'espace. Cette dernière résulte d'un apprentissage : voir, écouter, marcher, sauter, sont des moyens qui permettent de prendre connaissance des masses, des dimensions, des formes et autres aspects des choses."

"Les sens fournissent de très nombreuses informations sur l'environnement, son étendue, sa couleur, sa température. Nous sentons les mouvements d'air, la résonance, la lumière, la texture des matières, l'odeur, les vibrations."

"Les connaissances mémorisées, la culture, le développement intellectuel complètent ces perceptions fragmentaires et procurent des satisfactions supplémentaires. C'est le cas lorsque nous jouissons d'une phrase poétique ou d'un raisonnement mathématique élégant."

"A ces conditions essentielles (lien culturel et connaissance de la matière) peuvent s'en ajouter d'autres qui influencent notre jugement : la nouveauté, l'effet de surprise, la variation. Cette dernière joue un rôle important. On sait que l'extrême régularité, la monotonie, la répétition exagérée peuvent agir négativement déjà au niveau des sens. Elles sont nuisibles comme un "bruit qui masque la communication". Et quand l'image n'est pas totalement monotone, mais possède une structure trop "fine", elle est gênante. Les surfaces pourvues de

perforations rapprochées ou de stries régulières provoquent des effets stroboscopiques désagréables. De même un bruit blanc électronique est ressenti comme inesthétique, alors que la même nature de sons mais plus variés, une chute d'eau par exemple, est généralement appréciée."

"Faut-il rappeler que notre champ de vision n'est net et précis que dans un angle très restreint. Cet inconvénient est compensé par le mouvement continu de l'oeil (plusieurs fois par seconde.)"

"Nous devons, par conséquent, établir sans cesse un rapport adéquat entre l'objet observé et la distance qui nous en sépare. La hiérarchie des masses, des éléments constituants et des détails facilite cette adéquation."

"Dans cette optique, la décoration remplit non seulement symboliquement mais aussi matériellement une des fonctions essentielles de l'espace architectural. Elle humanise et complète l'architecture par la nouveauté, la variation, la structuration, la polychromie, la signification."

## Eloge de la modénature

De tout objet, l'oeil perçoit la silhouette, la forme, la valeur moyenne relative, les valeurs composantes, les couleurs, les textures, etc.

L'ensemble de ces éléments constitue l'objet visible. Toute chose perceptible à l'oeil est ainsi composée.

Toutefois, cette perception n'est pas simultanée : elle dépend de la distance à laquelle on regarde l'objet, de l'angle sous lequel on l'observe et de la lumière qui l'éclaire.

En admettant que le spectateur se déplace, la distance et les angles d'observations et, respectivement, l'éclairage, varient. L'aspect de l'objet se modifie dans le temps.

Cette capacité enrichit les choses de l'intérêt visuel qu'elle suscite.

Tout dans la nature offre cette richesse : un arbre, par exemple, de loin, présente son profil, sa forme, une couleur, une valeur. Puis, à mesure que l'on s'en approche, la silhouette se cisèle, la forme se précise, il apparaît une texture faite de feuilles et de branches; couleur et valeur se divisent en plusieurs sortes; le moindre souffle d'air devient perceptible, il fait bouger les feuilles qui miroitent à la lumière; l'on distingue de mieux en mieux l'écorce du tronc, les défauts du bois, les fleurs ou les fruits et plus on s'approche, plus les détails abondent : les pétales, les multiples gerçures de l'écorce, le tracé des branches, leur découpe, leur articulation, leur envolée, leur puissance, leur flexibilité, leur délicate fermeté jusqu'aux feuilles de tons verts avec leurs dentelles, leurs veines, leur mouvement.

Un seul arbre, quelle richesse !

Tout édifice, en tant qu'objet visible, devrait présenter de semblables qualités.

De loin on en aperçoit la silhouette, la forme, les proportions, une valeur... A mesure que l'on s'en approche, on en discerne couleurs et textures. A chaque pas - ou à chaque étape - l'oeil saisit un nouvel échelon, une nouvelle composante visuelle donnée par tel ou tel élément architectural qui maintient éveillé l'intérêt du spectateur que la forme ou les proportions finissent par lasser.

Une façade moderne, confrontée à un bâtiment du XIXe siècle, exprime par défaut l'indigence ornementale dont souffre l'architecture depuis une cinquantaine d'années. Beaucoup d'édifices contemporains sont aussi nus qu'un silo auquel d'aucuns s'apparentent encore, en tant que "récipients" de personnes ! Ce dernier, vu de loin, peut avoir la silhouette de la tour d'un cathédrale, mais à mesure que l'on s'en approche il n'offre que la monotonie de sa tôle.

Tandis que l'autre présente successivement au regard ses lignes de forces, ses bandeaux, ses corniches, ses modénatures, ses sculptures, le bas-relief de son tympan, le sourire d'une statue, les motifs de sa porte, la ciselure de la serrure. L'on parvient à son pied sans que l'intérêt visuel se soit jamais relâché. A chaque étape de la progression, la construction livre à l'oeil une partie d'elle-même, différente de la précédente. Le regard ne cesse de découvrir, comme si le bâtiment se renouvelait sans cesse.

A côté de cette richesse, le silo offre une façade lisse, fade, étouffante d'immobilisme visuel.

Il lui manque ces choses d'échelle, de forme, et de nature diverses qui créent une succession d'"événements" et contribuent largement à faire l'architecture.

## Conclusion

L'homme sensible exprime aujourd'hui le profond désir de combler le vide ornemental que les décennies de "fonctionnalisme" ont provoqué.

Le besoin se traduit, communément, par la préoccupation de sauvegarder ce qui existe plutôt que de l'améliorer. L'on propose de protéger le paysage et la nature, de préserver un site, un monument. L'on prend des mesures conservatrices plutôt que créatives. Car la menace de destruction pèse dans les esprits et les incite à commencer par écarter le danger.

Ce réflexe de défense a ceci de positif qu'il trahit la recherche d'une qualité plus transcendante que le fonctionnement, le confort ou la solidité : un désir de conférer au cadre une expression, un caractère, une signification; autrement dit, de le mettre en valeur au moyen de tout ce que l'homme est capable d'imaginer et de créer pour améliorer le décor dans lequel il vit.

Cet impact de la sensibilité dans le concret devrait préoccuper les esprits qui produisent quoi que ce soit.

Bien que bannie par les courants de pensée qui inspirent l'architecture depuis cinquante ans, la décoration demeure l'une des composantes essentielles et irremplaçables du domaine bâti.

Elle compte parmi ces choses que la raison juge superflues, mais que la sensibilité considère comme primordiales. Car la décoration est un moyen d'identification de l'homme avec son cadre. En stimulant son intérêt visuel, sensoriel, culturel, elle contribue à le faire "dialoguer" avec le milieu dans lequel il évolue. Elle est un mode d'expression et de communication; elle est le langage qui confère à l'environnement une signification, une dimension supplémentaire, la transcendance.

René KOEHLIN

**Feriendorf  
2516 Twannberg  
(bei Biel)**

*Architekt* Prof. Dr Justus Dahinden  
FAIA/SIA/GIAP  
Tél. (01) 47 81 71  
Zürich - Wien

*Mitarbeiter* L. Varnagy,  
T. Mordasini  
J. Hartjes

*Bauingenieur* Realini + Bader,  
Ing. SIA, Lausanne  
D. Serdaly, SIA  
Genève

*Haustechnik* CET Ing. Büro  
Epalinges/Lausanne

*Projekt* 1975

*Ausführung* 1980



*Raumprogramm*

**1. OG Wohnebene**

- 1 Gemeinschaftsraum mit Feuerstelle 130 m<sup>2</sup>
- 2 Gruppenräume zu 85 m<sup>2</sup>
- 25 Gästezimmer mit WC und Bad
- Fläche der Wohnebene 25 - 28 m<sup>2</sup>
- Fläche der Galerien 10 - 14 m<sup>2</sup>
- Total 60 Betten in der Wohnebene und 40 Betten auf der Galerie
- Leiterwohnung 102 m<sup>2</sup> (Wohnraum mit Kochnische, 3 Schlafzimmer, Büro, WC und WC mit Bad)
- Wäscherei
- Bad für Schwerbehinderte

**EG Eingangsebene**

- Eingangsbereich (Reception, Büro, Halle, Galerie, usw.)
- Begegnungstätte 50 Plätze
- Essräume Dorfgäste 94 Plätze, erweiterbar auf 120 Plätze
- Clubraum mit Getränkebar
- Spielraum
- Küche
- Dorfplatz

**1. UG Sportebene**

- Turnhalle mit Geräteraum (Spielfeld 10/18 = 180 m<sup>2</sup>, ganze Halle 310 m<sup>2</sup>)
- Schwimmbad mit Solarium (Wasserfläche 185 m<sup>2</sup>)
- Bademeister- und Sanitätsraum
- Garderoben mit WC und Duschen
- Techn. Räume (Heizung, Sanitär, Lüftung)
- Sportplatz, WC-Anlagen, 15/20 m Hartplatz
- 27/45 m Rasenplatz
- Liegewiese 600 m<sup>2</sup>

**2. UG Einzelzimmer**

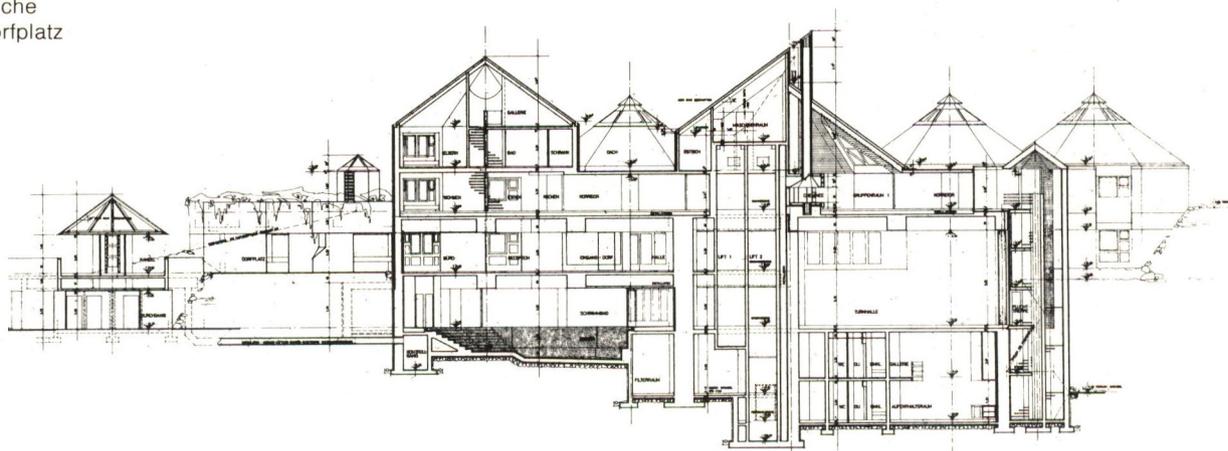
- 5 Einzel- und 1 Doppelzimmer mit gemeinsamen WC- und Duschanlagen
- Techn. Räume für Bad

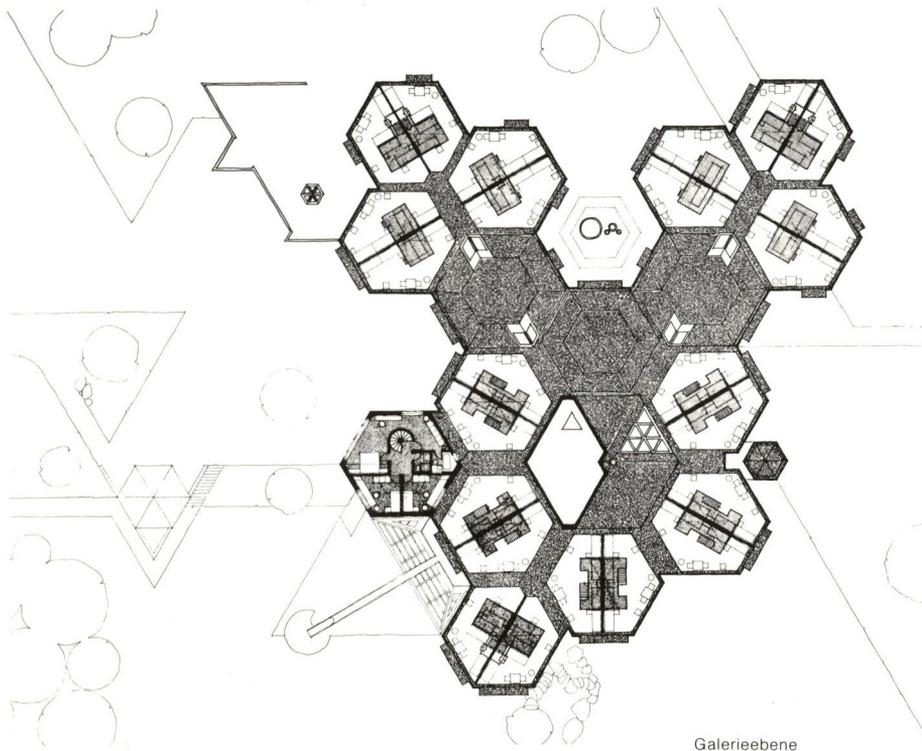
**3. UG Einzelzimmer**

- 5 Einzel- und 1 Doppelzimmer mit gemeinsamen WC- und Duschanlagen
- Aufenthaltsraum mit Kochnische
- Werkstatt
- Gartensitzplatz

*Nutzergruppen*

Hotelgäste einzeln und Familien  
Alleinstehende Mütter und Väter mit Kindern  
Geistig Behinderte in Gruppen oder mit Familien  
Chronischkranke  
Schulverlegungen mit behinderten und nicht behinderten Kindern  
Behinderten-Sportgruppen  
Psychiatrisch Kranke  
Sozialarbeiterkurse / Leiterkurse / Managerkurse  
Behinderte in Gruppen oder mit Familien





Galerieebene

*Charakteristiken*

**Baukosten :**

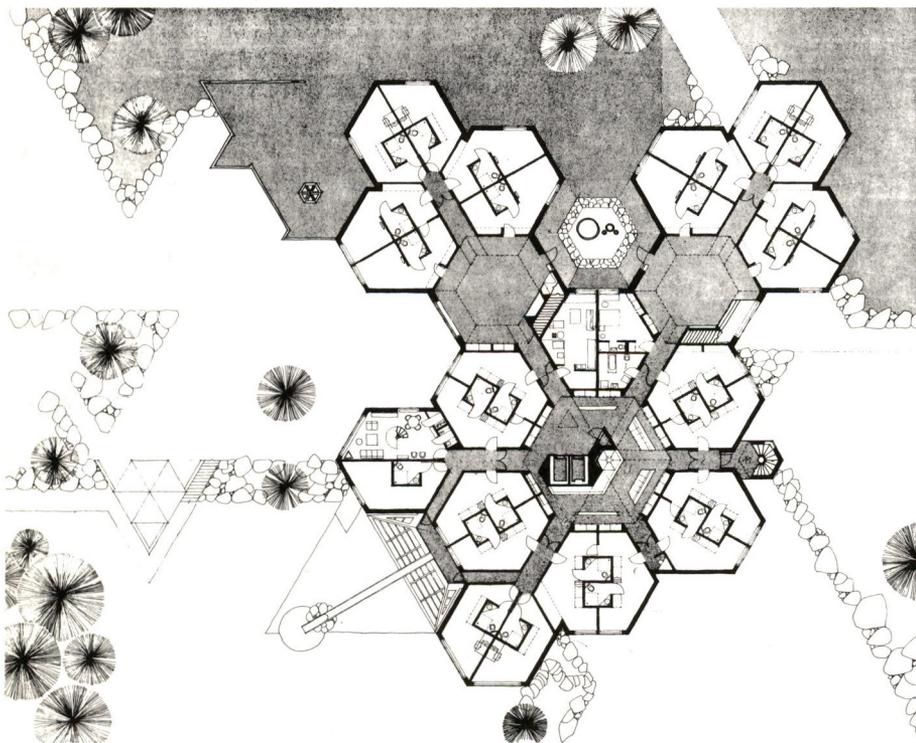
Erschliessung	Fr. 1 153 000.-
Gebäude nach SIA	9 935 000.-
Einrichtung und Mobiliar	990 000.-
Umgebung mit Sportplatz	690 000.-
Bau-Nebenkosten inkl. Gebühren	703 000.-

**Kubikmeterpreis :**

$\frac{9\,935\,000}{26\,336}$	=	Fr.	377.25
-------------------------------	---	-----	--------

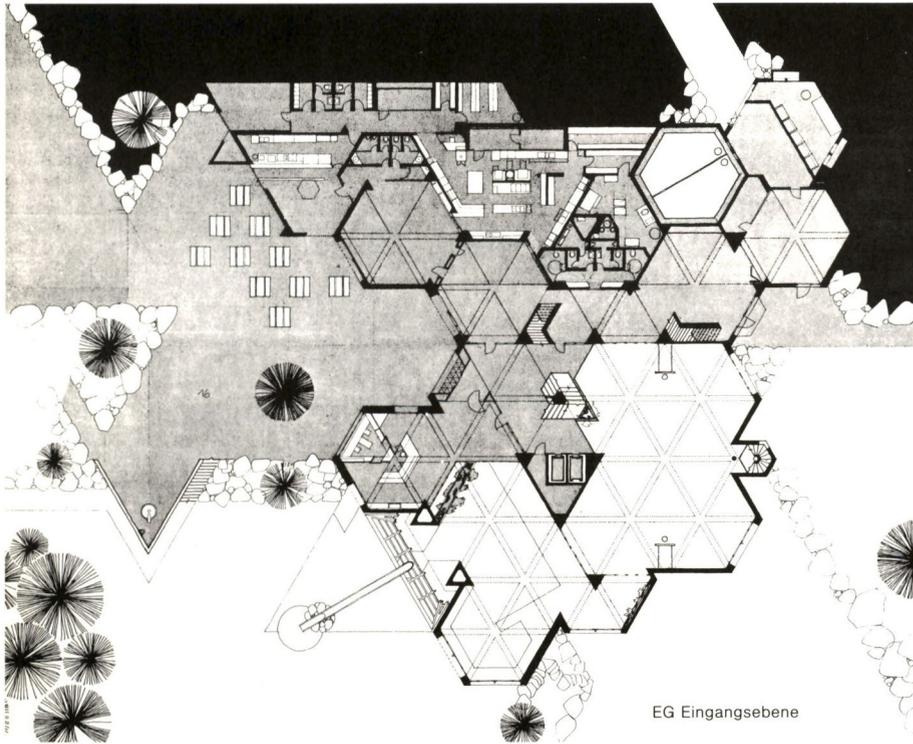
**Umbauter Raum nach SIA**

1) 3. UG	939,5 m <sup>3</sup>
2) 2. UG	2 122 m <sup>3</sup>
3) 1. UG	4 754,3 m <sup>3</sup>
4) EG	7 849,8 m <sup>3</sup>
5) 1. OG	10 670,4 m <sup>3</sup>
Total	26 336 m <sup>3</sup>

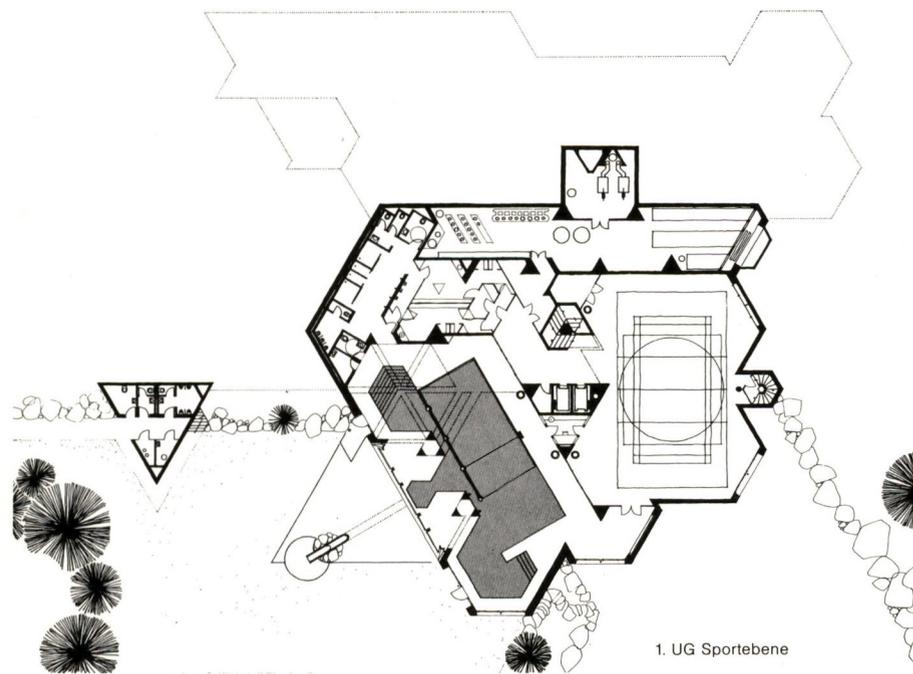


1. OG Wohnebene





EG Eingangsebene



1. UG Sportebene

### Platzangebot und räumliche Organisation

Das Feriendorf setzt sich im Prinzip aus drei Ebenen und einem Untergeschoss zusammen, die miteinander durch Treppen und durch zwei rollstuhlgängige Aufzüge verbunden sind. Alle drei Ebenen und das Untergeschoss sind jeweils von mindestens einer Seite ebenerdig zugänglich, da sich das Feriendorf an eine Bergflanke anschmiegt

### Wohnebene : 1. Obergeschoss

Die Wohnebene setzt sich aus 13 Pavillons zusammen, die jeweils rund um drei Gruppenräume angeordnet sind; insgesamt 25 Gästezimmer (Halbpavillons) mit jeweils 4 Betten. Die Wohnfläche in den Halbpavillons beträgt 25 bis 28 m<sup>2</sup> ebenerdig und 10 bis 14 m<sup>2</sup> auf der Galerie. Die Halbpavillons sind wohnlich eingerichtet und haben alle rollstuhlgängige Duschen und WCs.

### Eingangsebene : Erdgeschoss

Vom Entrée – mit Reception und Kiosk – Durchblick in die Turnhalle und das Schwimmbad. Auf der Eingangsebene befinden sich weiter das Selbstbedienungsbuffet, das Restaurant, die Essräume für die Dorfgäste und das Twannbergstübli, das Kurs- und Vergnügenslokal. Vor dem Restaurant, auf dem Dorfplatz, ein Gartenrestaurant mit ca. 60 Sitzplätzen.

### Sportebene : 1. Untergeschoss

In der Sportebene befindet sich die Turnhalle (310 m<sup>2</sup>), die auch als Festhalle, Vortragssaal usw. gebraucht werden kann, also ein Mehrzweckraum. Sie hat ein Spielfeld von 10 x 18 m und ist mit den üblichen Geräten und Spielmöglichkeiten ausgerüstet.

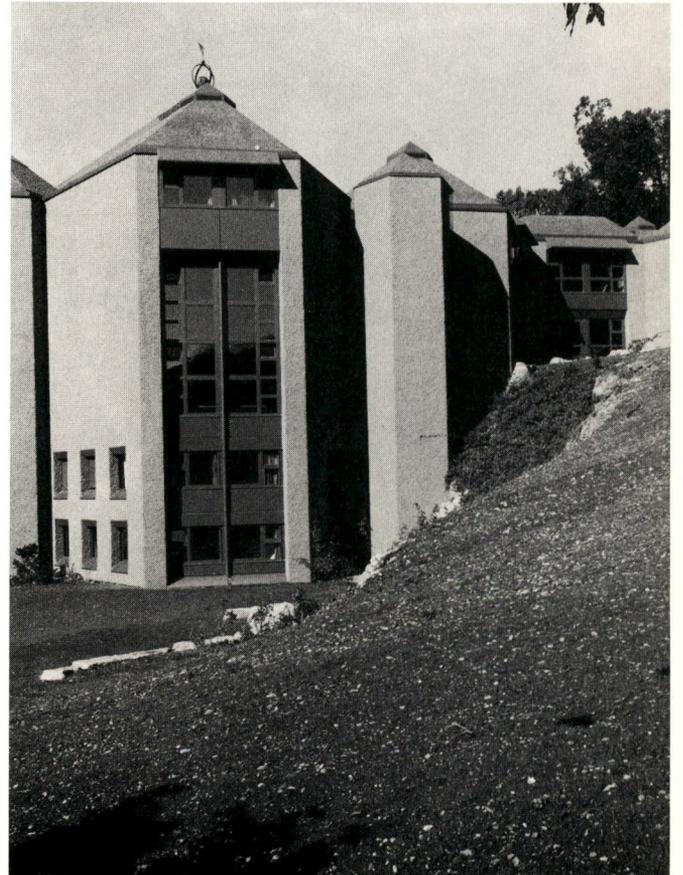
Daneben liegt das Schwimmbad, das eine in sich abgeschlossene Einheit bildet. Die Wassertemperatur beträgt 30° C. Das Schwimmbad hat eine Fläche von 185 m<sup>2</sup> und eine Länge von 16,6 m. Ein Teil des Bassins ist mit einem variablen Hubboden versehen. Vom Schwimmbad führt ein Ausgang auf eine Liegewiese.

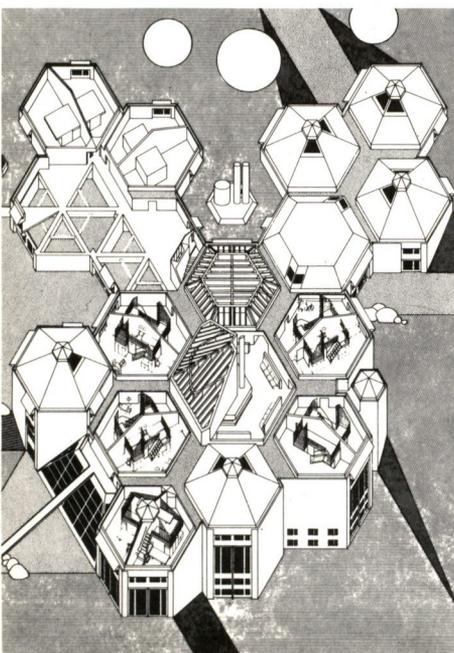
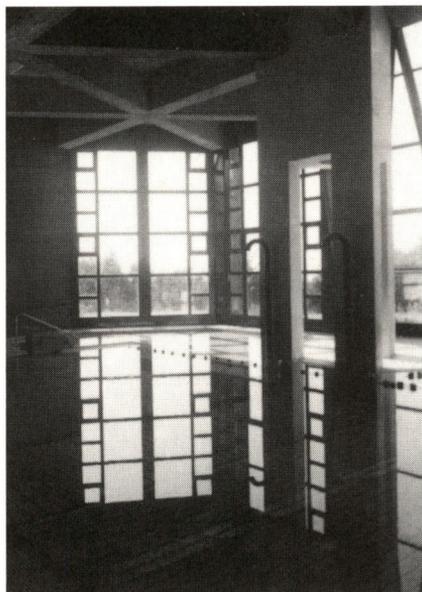
### Aussensportanlagen

Die Aussensportanlagen sind vom Dorfplatz aus erreichbar. Sie besitzen einen Hartplatz 20/30 m und einen Rasenplatz 22/44 m. Anlagen für Kugelstoßen, Weitsprung und Speerwurf usw. Laufanlagen mit einer 3spurigen, 60 m langen Laufbahn, einem Langstreckentraining für Rollstühle auf der Laufbahn unter Einbezug des ausgebauten Wegsystems mit leichten Rampen und Gefällen und einer Finnenbahn.

### Umgebung

Rund um das Feriendorf werden in Zusammenarbeit mit der Pro Juventute Kinderspielplätze errichtet. Dem Wanderer steht, neben öffentlichen WC-Anlagen, auch ein Picknickplatz mit Feuerstelle zur Verfügung.





Notizen / Notes

*Bibliographie*

AS Schweizer Architektur  
Nr. 44 / November 1980

VERLAG — ÉDITIONS ANTHONY KRAFFT

**Hôpital régional  
1950 Sion / VS**

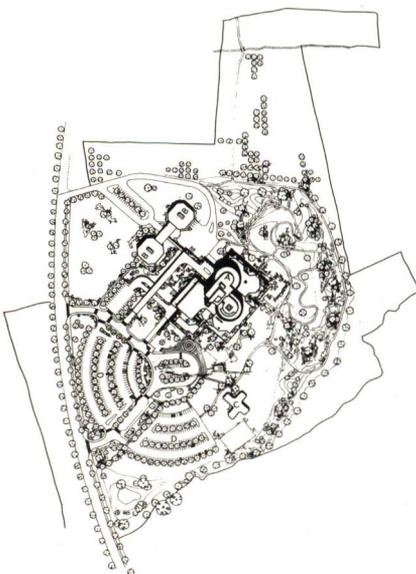
*Architectes* J. Itten + O. Brechbühl  
FAS/SIA  
Tél. (031) 42 80 05  
3000 Berne  
Collaborateurs :  
MM. Will et Moser  
P. Morisod + Ed. Furrer  
FAS/SIA  
Tél. (027) 22 38 79  
1950 Sion  
Collaborateurs :  
MM. Fachard  
et Schenkel  
Pierre Schmid, SIA  
Collaborateurs :  
MM. Fuchs et Bovier  
1950 Sion  
R. + J.-L. Tronchet  
Collaborateurs :  
MM. Vouilloz  
et Delaloye  
1950 Sion

*Ingénieurs* M. Andematten, Sion  
CERT, Sion  
Dénériaz & Pralong,  
Sion  
Glauser et Uldry, Sion  
De Kalbermatten  
et Burri, Sion  
P. Roulet, Sion  
G. Favre, Sion

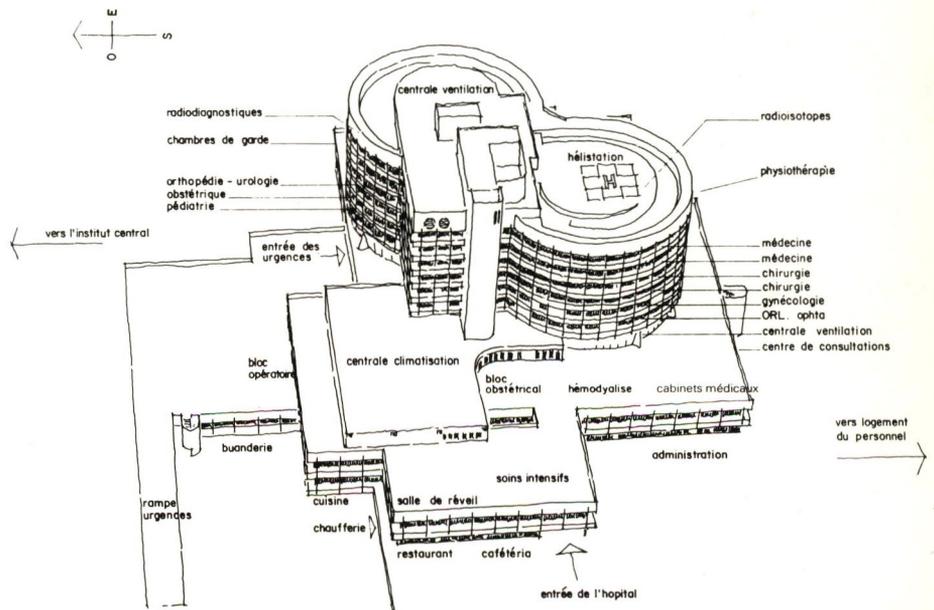
*Conception* 1974-1975

*Réalisation* 1979-1980

*Adresse* Av. Grand-Champsec



- A Hôpital
- B Institut central
- C Bâtiment du personnel
- D Places de parc



*Programme***Hôpital (traitement et hospitalisation)**

## Niveau U (sous-sol) :

les centrales de chauffage, de sanitaire, de production de froid et d'électricité; les dépôts et vestiaires centralisés.

## Niveau A (rez-de-chaussée) :

A ce niveau sont localisés :

- l'entrée principale avec hall, cafétéria, kiosque, coiffeur, poste, banque, poste de l'hôtesse, les téléphonistes, aula et la chapelle;
- les services administratifs tels que : administration, admission, facturation, comptabilité et les archives;
- les services généraux comme : cuisine, restaurant du personnel, buffet self-service, stérilisation, buanderie-lingerie, centrale des lits, magasins centraux et les archives;
- la radiothérapie avec ses locaux pour la bombe au cobalt, la bombe au césium, la thérapie conventionnelle et superficielle, local de pose de substances radio-actives et deux chambres blindées d'hospitalisation;
- la physiothérapie et salles d'examen de l'ophtalmologie.

Niveau B (1<sup>er</sup> étage)

A ce niveau sont situés :

- le centre médico-chirurgical des entrées avec quatre boxes d'urgence, une salle d'intervention, une salle de plâtre, un hôpital de nuit de cinq lits;
- les locaux spécialisés tels que les épreuves fonctionnelles, centre EEG, salles d'endoscopie et salle d'urologie;
- le bloc opératoire avec quatre salles d'opération (deux salles septiques et deux salles aseptiques) et ses locaux annexes;
- la salle de réveil avec sept lits dont deux isolements;
- le bloc obstétrical avec trois salles d'accouchements, une salle de préparation et un secteur de réanimation pour les nouveau-nés et salle de consultation;
- les soins intensifs avec huit boxes d'hospitalisation et une salle de réanimation;
- le secteur de l'hémodialyse avec onze lits de traitement;
- la radiologie avec huit salles (deux salles d'osseux dont une réservée pour les urgences, deux salles de digestif, une salle d'angiographie, une salle de tomo et neuroradiologie, une salle d'urologie et une salle de mamographie);
- la médecine nucléaire avec caméra de scintillation;
- le centre de consultation ambulatoire pour la chirurgie, la médecine, la pédiatrie, la gynécologie avec neuf salles ou boxes d'examen;
- la direction médicale, le secrétariat médical central et une partie des chambres de gardes.

## Niveau C :

A ce niveau se situent : le solde des chambres de gardes, le secteur de diabétologie, ainsi que les centrales de ventilation et climatisation. La terrasse de l'étage C peut servir éventuellement de jardin d'enfants.

## Niveaux D à I :

Elément vertical permettant d'hospitaliser 280 patients sur six niveaux. Chaque niveau comprend deux unités de soins conçues selon une disposition centralisée et groupant les services :

- d'ORL et ophtalmologie
- de pédiatrie et néonatalogie
- de gynécologie et de maternité avec nurserie
- de chirurgie
- de médecine

## Niveaux K et L :

Attique technique groupant les machineries d'ascenseurs, la centrale de ventilation, la tour de refroidissement ainsi que l'héliport dont la situation favorable en toiture a été vivement encouragée par l'Office fédéral de l'air (absence d'obstacles et de nuisances, liaison interne rapide grâce à un monte-lit prioritaire).

**Centre opératoire protégé**

construit selon les normes de l'Office fédéral de protection civile.

**Logements du personnel**

comprenant en première étape un volume groupant deux appartements pour concierge et aumônier et trente-deux studios.

*Problèmes particuliers*

L'expression des volumes a été dictée par certains principes d'ordre fonctionnel, à savoir :

- superposition de la tour d'hospitalisation au-dessus du plateau technique : solution qui abrège sensiblement les circuits horizontaux;
- forme circulaire de la tour d'hospitalisation dictée par la volonté de rapprocher chaque chambre de malades du poste d'infirmière;
- flexibilité et extensibilité du plateau technique;
- intégration dans le site.

Une telle réalisation aurait été différente dans son expression architecturale si elle avait été située dans le tissu urbain de la ville de Sion.

L'implantation dans cette zone, avec les espaces verts qui la caractérise, a permis certaines « audaces » de couleurs s'écartant par là-même des teintes souvent mornes de certains établissements hospitaliers.

**Décoration artistique**

La recherche d'une décoration artistique bien intégrée n'a pas échappé aux responsables de l'hôpital qui ont fait appel à différents artistes pour animer les espaces tant intérieurs qu'extérieurs :

- André Raboud, auteur d'une sculpture monumentale en pierre, placée à l'extérieur près de l'entrée principale;
- Jean-Jacques Putallaz, auteur d'une céramique murale de grande dimension;
- Elsi Giaouque, auteur d'une tapisserie verticale tridimensionnelle suspendue dans l'espace formé par le grand escalier du rez-de-chaussée;
- Pierre Louy, auteur de batiks placés dans les chambres de malades et servant soit de séparation de lit, soit de décoration murale;
- J.-Jérôme Berthousoz, auteur des émaux de la chapelle.

*Caractéristiques*

Surface du terrain	env. 155 000 m <sup>2</sup>
Surface construite au sol	7 500 m <sup>2</sup>
Surface totale des planchers	25 000 m <sup>2</sup>
Volume SIA	135 000 m <sup>3</sup>
Nombre de locaux	650
Transports internes :	
- ascenseurs-lits	3
- ascenseurs personnel et visiteurs	4
- monte-charge (matériel)	2
- transporteur automatique de caissettes de 25 kg de charge utile	16 stations
- réseau de poste pneumatique	8 stations

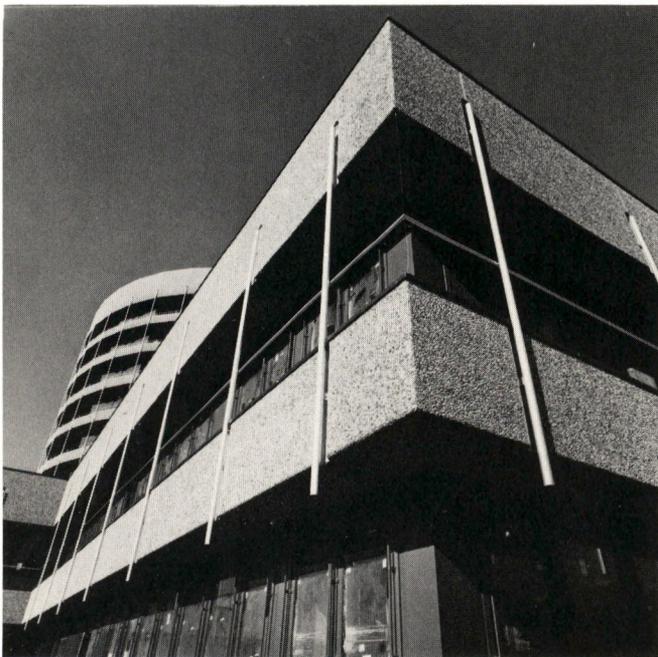
**Le devis établi en 1975 comprend pour l'hôpital et le logement du personnel**

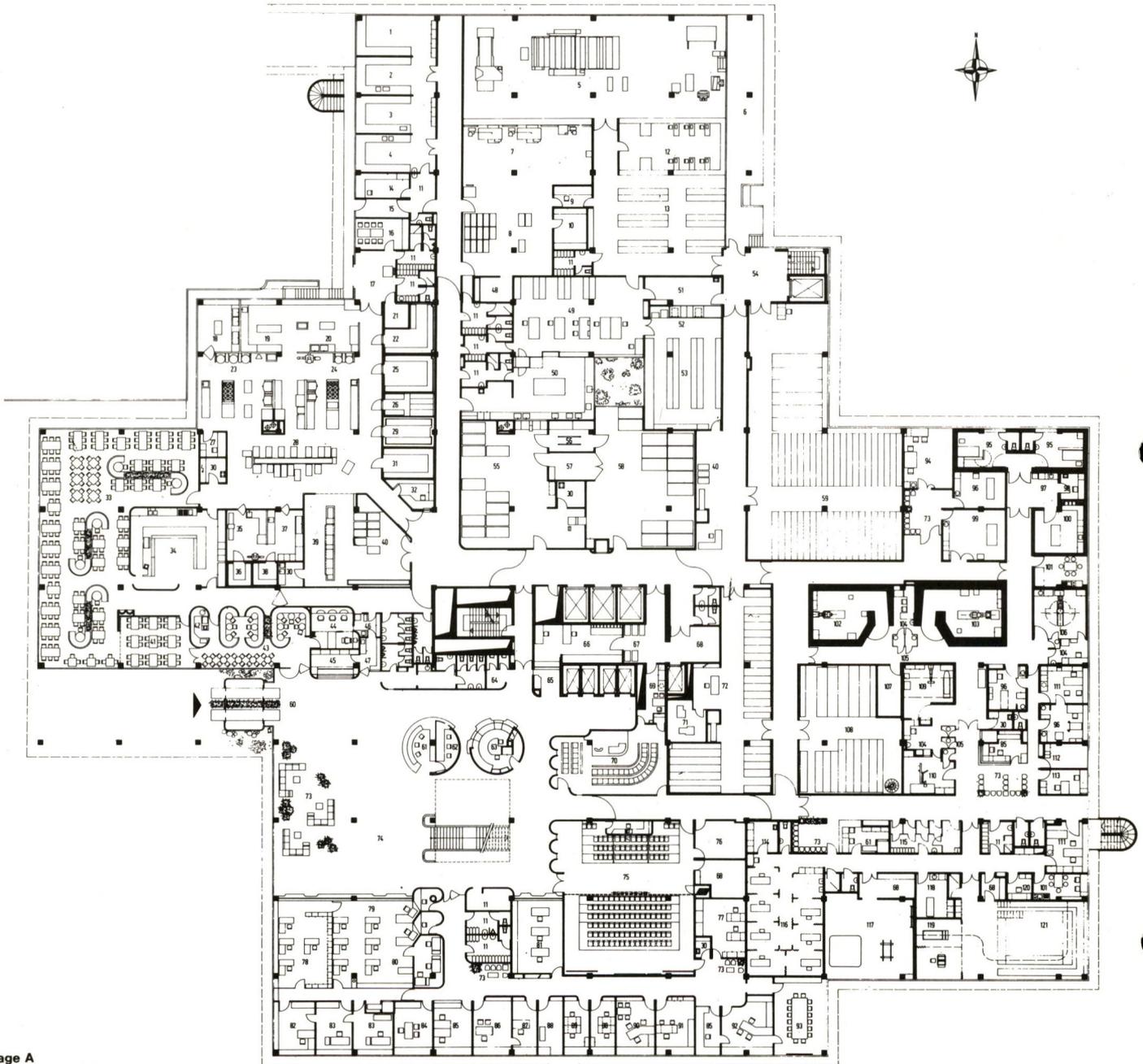
- les travaux préparatoires et la construction	Fr. 61 700 000.-
- les aménagements médico-techniques, le mobilier et l'équipement d'exploitation	Fr. 14 300 000.-
- les aménagements extérieurs	Fr. 2 500 000.-
- les frais d'acquisition du terrain, les intérêts intercalaires, les taxes, les assurances et frais secondaires	Fr. 17 100 000.-
soit un total de	Fr. 95 600 000.-

subventionné par le canton à raison de 35 % pour la construction et de 45 % pour l'équipement médical. A noter que le COP est l'objet d'une subvention complémentaire de la Confédération.

Le degré de technicité d'une telle réalisation n'a pas été sans influencer fortement le coût de construction. Citons par exemple que les investissements nécessaires aux installations techniques de chauffage, de climatisation, de ventilation, de sanitaire et d'électricité représentent le double de celui du béton armé et de la maçonnerie ! La comparaison avec une construction plus traditionnelle n'est plus possible !

Il Il serait également faux d'établir le rapport investissements/nombre de lits étant donné que les fonctions attribuées au plateau technique dépassent de beaucoup les seuls besoins de l'hospitalisation.





**Etage A  
 (rez-de-chaussée)**

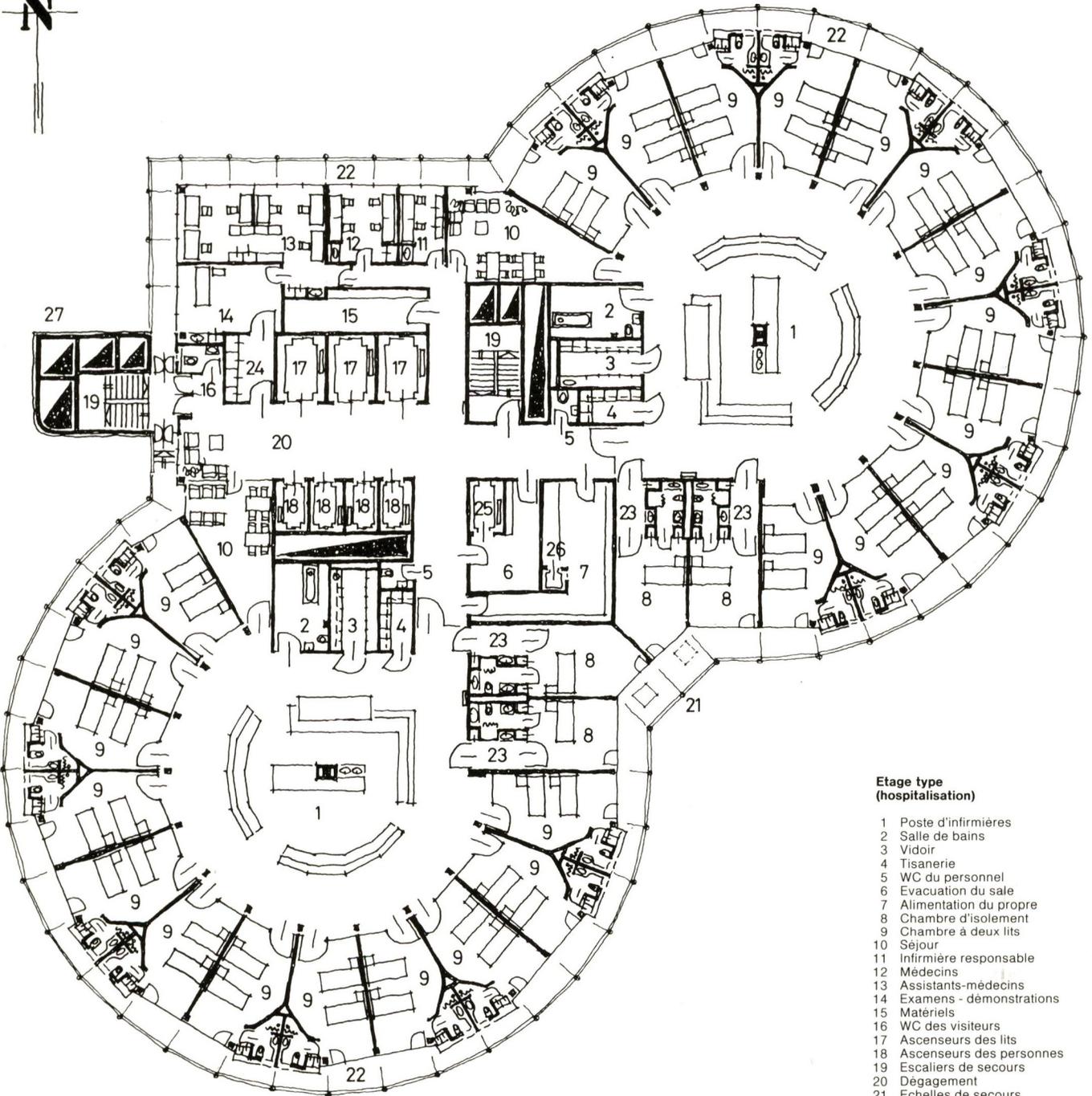
- |                          |                                  |                                 |                             |
|--------------------------|----------------------------------|---------------------------------|-----------------------------|
| 1 Atelier peintre        | 32 Diététique                    | 62 Téléphonistes                | 92 Directeur                |
| 2 Atelier menuisier      | 33 Restaurant                    | 63 Banque                       | 93 Conférence               |
| 3 Atelier install. san.  | 34 Self-service                  | 64 Téléphone                    | 94 Consultations            |
| 4 Atelier électricien    | 35 Pâtisserie                    | 65 Clients                      | 95 Chambre                  |
| 5 Buanderie zone propre  | 36 Pâtisserie                    | 66 Local poste                  | 96 Examen                   |
| 6 Rampe                  | 37 Cafétérie                     | 67 Réserve poste                | 97 Poste infirmière         |
| 7 Buanderie zone sale    | 38 Laitiers                      | 68 Matériel                     | 98 Préparation              |
| 8 Chariots linge sale    | 39 Lavage vaisselle              | 69 Sacristie                    | 99 Salle de traitement      |
| 9 Bureau responsable     | 40 Gare chariots                 | 70 Chapelle                     | 100 Salle d'application     |
| 10 Produits lessives     | 41 Petite salle                  | 71 Réserve                      | 101 Office                  |
| 11 Vestiaires            | 42 Office                        | 72 Archives                     | 102 Caesium                 |
| 12 Raccoumodage          | 43 Cafétéria                     | 73 Salle d'attente              | 103 Cobalt                  |
| 13 Stockage linge propre | 44 Coffeur                       | 74 Hall d'entrée                | 104 Poste de commande       |
| 14 Atelier spéc. div.    | 45 Kiosque                       | 75 Aula                         | 105 Déshabillage            |
| 15 Livraison buanderie   | 46 Réduit                        | 76 Local télévision             | 106 Simulateur              |
| 16 Réfectoire personnel  | 47 Fleurs                        | 77 Réserve                      | 107 Archives radiothérapie  |
| 17 Arrivage cuisine      | 48 Nett. cont. et chariots       | 78 Comptabilité                 | 108 Archives                |
| 18 Casserolerie          | 49 Dépôt linge désinf. + stéril. | 79 Admission                    | 109 Profonde                |
| 19 Cuisine froide        | 50 Lavage du matériel            | 80 Facturation                  | 110 Superficielle           |
| 20 Préparation légumes   | 51 Nettoyage papier d'emballages | 81 Centre électronique          | 111 Médecin chef            |
| 21 Poubelles             | 52 Stérilisateur                 | 82 Chef comptable               | 112 Médecins assistants     |
| 22 Légumes               | 53 Stockage matériel stérile     | 83 Comptable machine            | 113 Bureau technique        |
| 23 Cuisine principale    | 54 Arrivage magasins centraux    | 84 Chef du service du personnel | 114 Cuisine fango           |
| 24 Cuisine diététique    | 55 Lits sales                    | 85 Secrétariat                  | 115 Vestiaires malades      |
| 25 Chambre froide        | 56 Lavage nettoyage              | 86 Chef infirmière              | 116 Thérapie sèche          |
| 26 Viande                | 57 Désinfection des lits         | 87 Infirmière chef adjoint      | 117 Salle de gymnastique    |
| 27 Chef cuisine          | 58 Lits propres                  | 88 Bureau                       | 118 Physio vasculaire       |
| 28 Distribution repas    | 59 Magasins centraux             | 89 Xerox photocopies            | 119 Hydrothérapie           |
| 29 Congélateur           | 60 Entrée                        | 90 Ingénieur d'exploitation     | 120 Bureau physiothérapeute |
| 30 Nettoyage             | 61 Réception                     | 91 Contrôleur de gestion        | 121 Piscine thérapeutique   |

Hôpital régional  
1950 Sion / VS



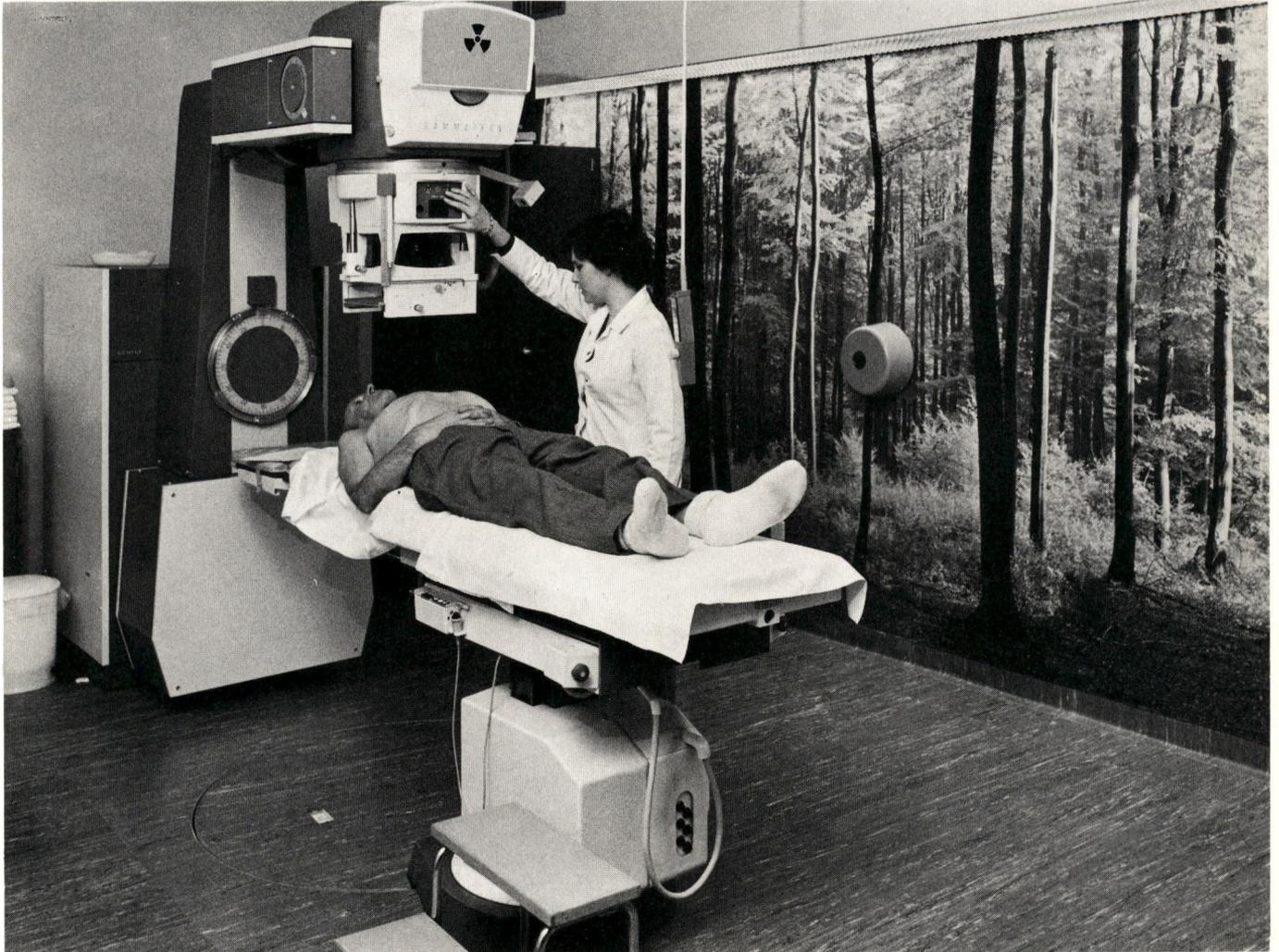
Etage B  
(1er étage)

- |                                |                                 |                            |                           |
|--------------------------------|---------------------------------|----------------------------|---------------------------|
| 1 Salle de réveil              | 23 Désinfection                 | 44 Salle d'urgences        | 65 Neuroradiologie        |
| 2 Isolement                    | 24 Transfert lits               | 45 Préparation             | 66 Digestif 1             |
| 3 Vidoir                       | 25 Stockage table d'op.         | 46 Cabines de déshabillage | 67 Examen urologique      |
| 4 Nettoyage                    | 26 Réanimation nouveau-nés      | 47 Urologie                | 68 Salle de lecture       |
| 5 Vestiaire                    | 27 Salle d'accouchement         | 48 Réception               | 69 Chambre noire          |
| 6 Office                       | 28 Travail infirmière           | 49 Endoscopie 1            | 70 Chambre claire         |
| 7 Poste infirmière             | 29 Salle de préparation         | 50 Secrétariat médical     | 71 Poste de travail       |
| 8 Salle d'intervention         | 30 Examen                       | 51 Attente lits            | 72 Réception radiologie   |
| 9 Médecins assistants          | 31 Réception bloc obstétrical   | 52 Centre EEG              | 73 Angiographie           |
| 10 Isolement (dialyses aiguës) | 32 Centre d'hémodialyse         | 53 WC                      | 74 Réserve                |
| 11 Matériel                    | 33 Chambre isolement            | 54 Endoscopie 2            | 75 Digestif 2             |
| 12 Salle d'attente             | 34 Salle d'attente              | 55 Salle de plâtre         | 76 Mammographie           |
| 13 Médecins-anesthésistes      | 35 Examen                       | 56 Matériel                | 77 Thermographie          |
| 14 Intubation                  | 36 Bureau médecin-chef          | 57 ECG - EMG               | 78 Osseux 2               |
| 15 Salle d'opération           | 37 Travail infirmière           | 58 Epreuves fonctionnelles | 79 Scintigraphie          |
| 16 Extubation                  | 38 Réception cabinets médicaux  | 59 Réception consultations | 80 Application isotopique |
| 17 Sub-stérilisation           | 39 Examen                       | 60 Archives                | 81 Mesure fonctionnelle   |
| 18 Préparation                 | 40 Bureau infirmière resp. CMCE | 61 Chambre de garde        | 82 Laboratoire            |
| 19 Lave-main                   | 41 Entrée des urgences          | 62 Hôpital de nuit         | 83 Laboratoire            |
| 20 Dictée                      | 42 Réception CMCE               | 63 Osseux urgences         | 84 Bureau technique       |
| 21 Bureau infirmière           | 43 Secrétariat                  | 64 Tomographie             | 85 Secrétariat            |

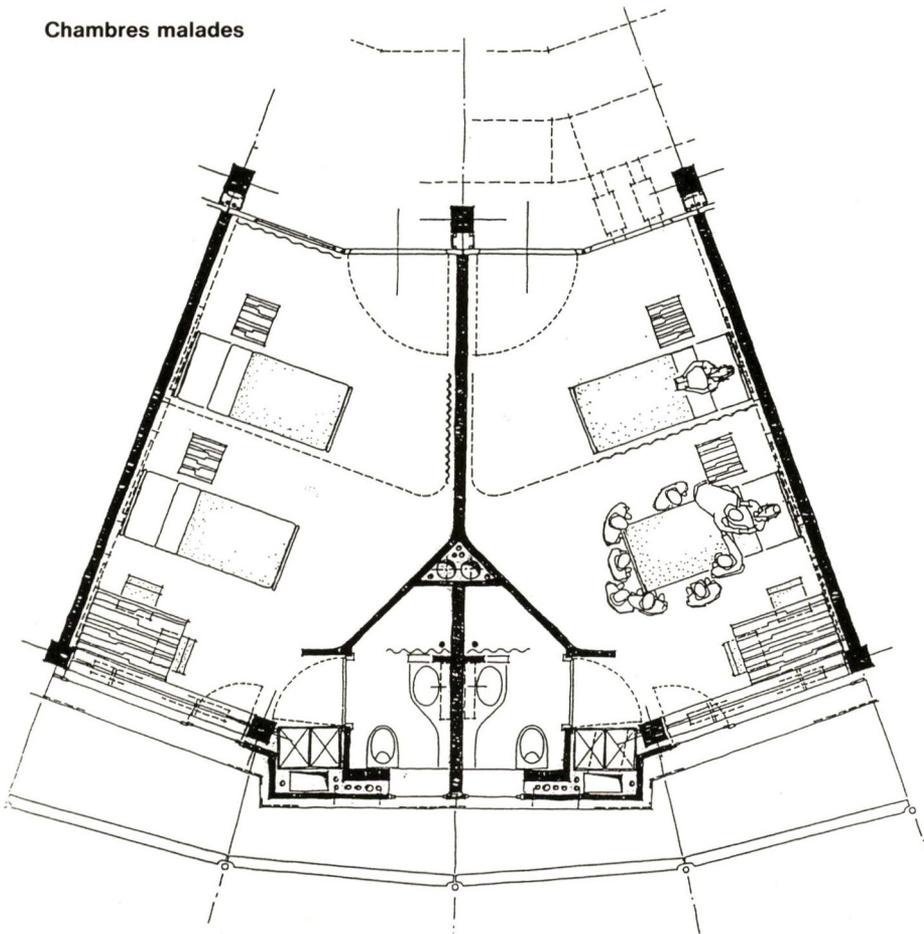


**Etage type  
 (hospitalisation)**

- 1 Poste d'infirmières
- 2 Salle de bains
- 3 Vidoir
- 4 Tisanerie
- 5 WC du personnel
- 6 Evacuation du sale
- 7 Alimentation du propre
- 8 Chambre d'isolement
- 9 Chambre à deux lits
- 10 Séjour
- 11 Infirmière responsable
- 12 Médecins
- 13 Assistants-médecins
- 14 Examens - démonstrations
- 15 Matériels
- 16 WC des visiteurs
- 17 Ascenseurs des lits
- 18 Ascenseurs des personnes
- 19 Escaliers de secours
- 20 Dégagement
- 21 Echelles de secours
- 22 Chemin de services et de fuite
- 23 Sas d'entrée (isolement)
- 24 Armoire de nettoyage
- 25 Ascenseur (évacuation du sale)
- 26 Petit transport (propre)
- 27 Gains techniques



Chambres malades



**Construction**

Structure béton armé.  
 Isolation thermique par une peau extérieure recouverte en aluminium thermo-laqué.  
 Coursives de secours extérieures et parapets.  
 Béton armé lavé préfabriqué.  
 Vitrages isolants.  
 Hospitalisation : ventilation, réfrigération.  
 Traitement : climatisation.  
 Le passage de la structure circulaire à la structure rectangulaire a constitué le problème principal de cette construction.

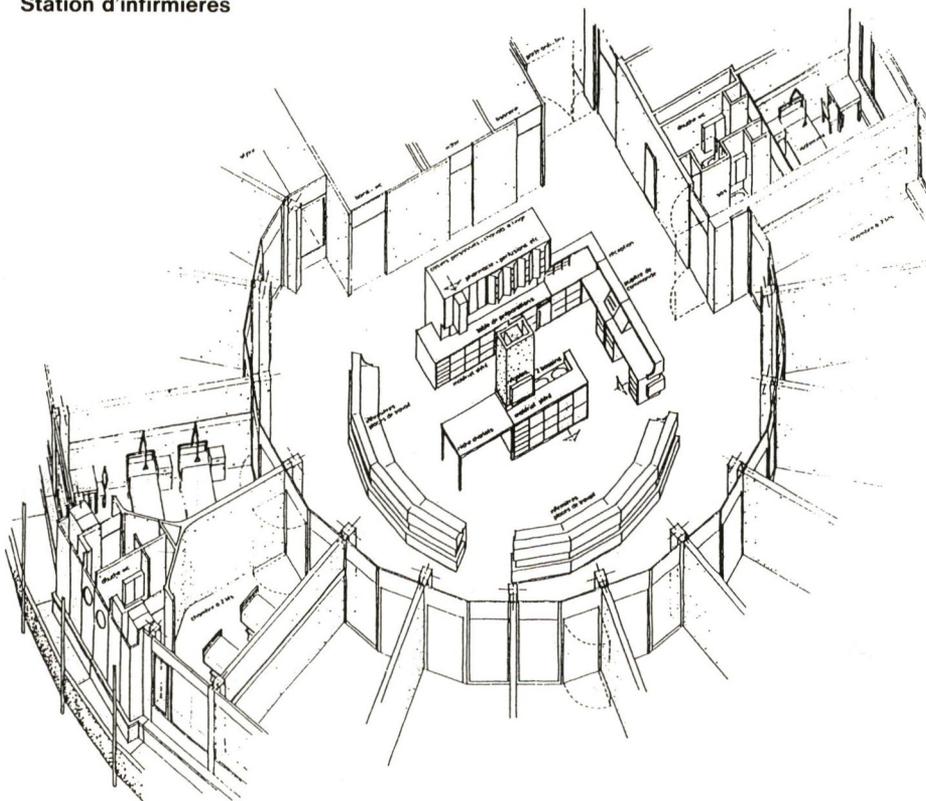
*Bibliographie*

AS Architecture suisse  
 N° 44 / Novembre 1980

Photos Oswald Ruppen

Notizen / Notes

Station d'infirmières

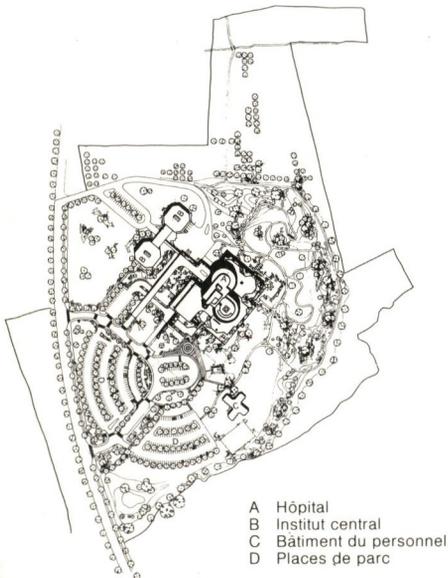
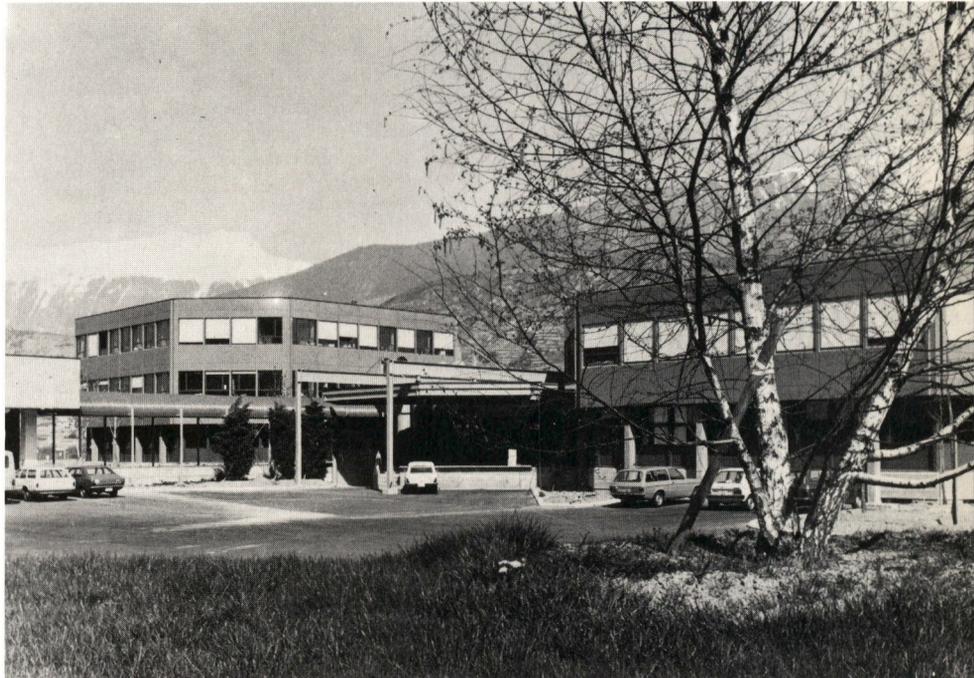


**Institut central  
des hôpitaux valaisans  
1950 Sion / VS**

*Architecte* Michel Zufferey  
EPFL/FSAI/SIA  
Tél. (027) 55 93 55  
3960 Sierre  
Collaborateur :  
Jean-Maurice Biollay

*Ingénieurs* ATIB S.A., Martigny  
Kurmman et Cretton,  
Monthey

*Projet* 1977  
*Réalisation* 1977-1979  
*Coordonnées* 596.000 - 120.500  
*Situation* Champsec



*Programme*

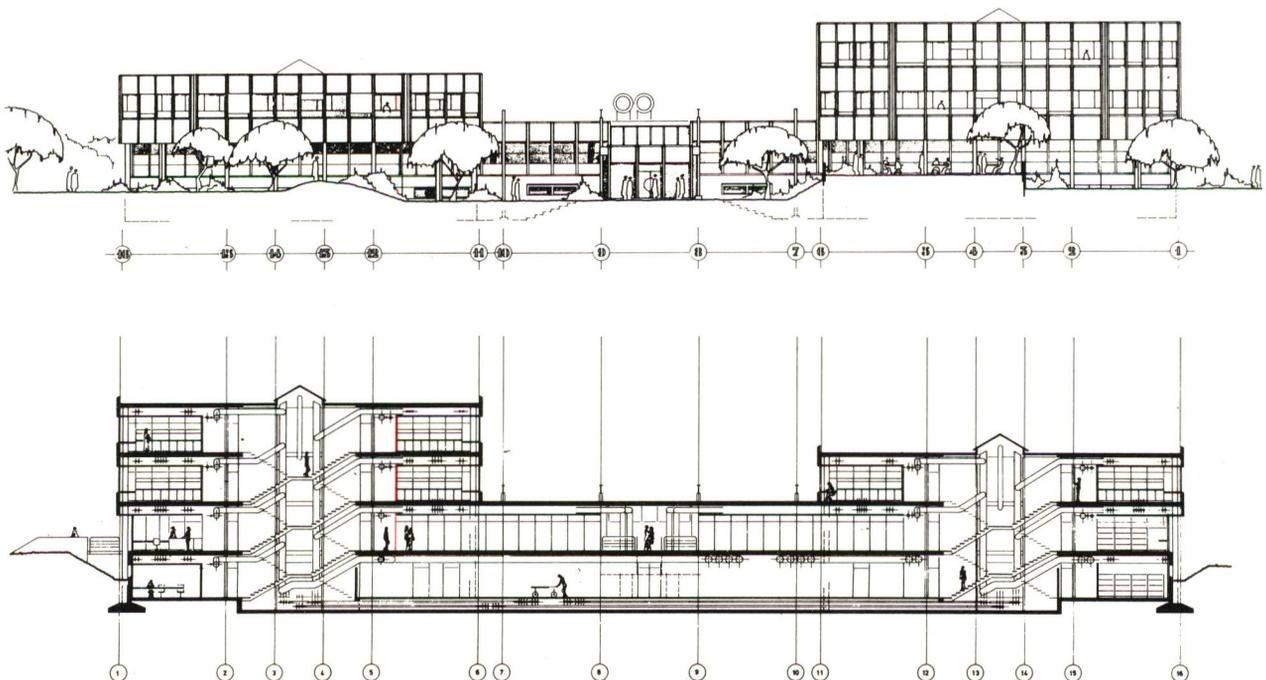
Le Grand Conseil valaisan a fixé, par décret du 31 janvier 1973, les bases légales pour la construction d'un Institut central des hôpitaux valaisans. Cette réalisation s'inscrit dans le projet général de la planification hospitalière. La promotion de l'ouvrage a été assurée par une fondation dont les partenaires sont les hôpitaux régionaux et l'Etat du Valais. L'Institut est appelé à garantir des services quotidiens à chacun des hôpitaux régionaux, de Brigue à Monthey. Il a donc été implanté au centre du Valais, à Sion, à côté du nouvel hôpital. Les deux immeubles sont reliés par un

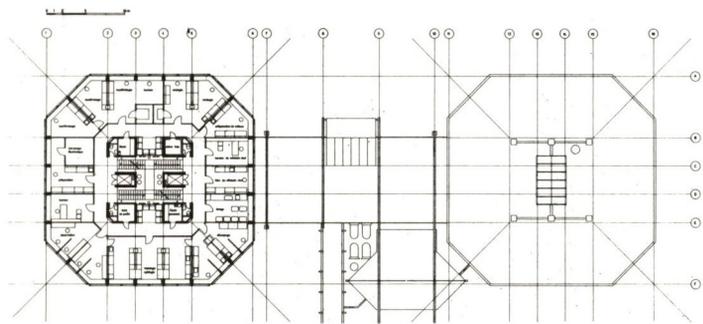
couloir de service permettant la circulation des personnes et des marchandises, ainsi que le passage des énergies et des fluides.

Les prestations de service de l'Institut ressortissent à deux blocs disciplinaires distincts.

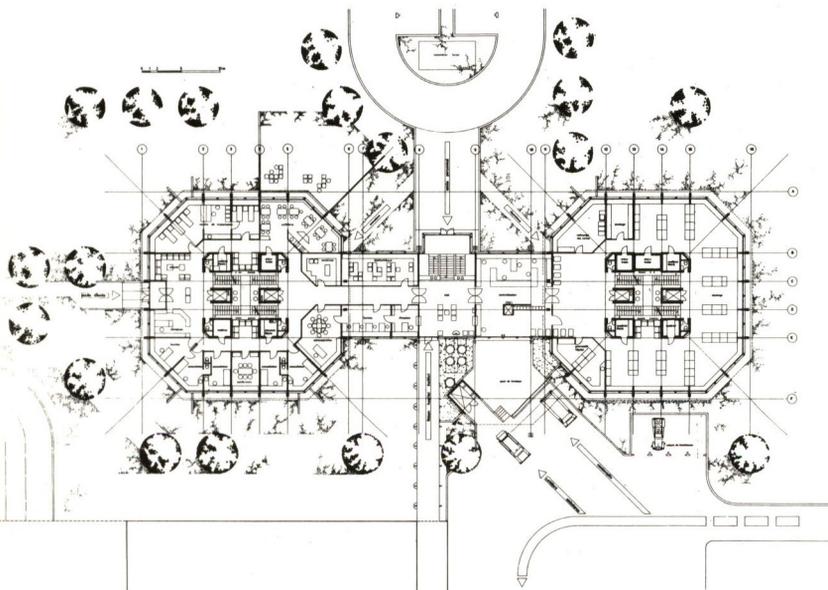
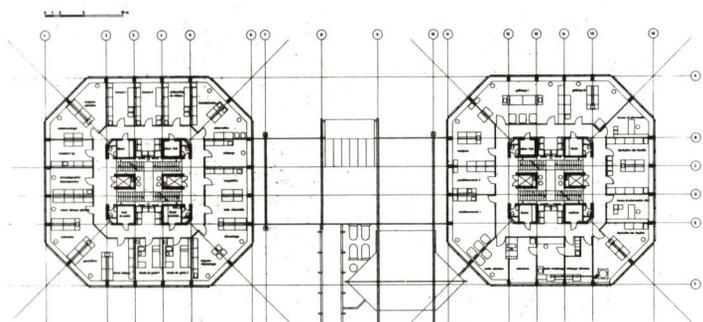
Le **laboratoire**, avec cinq départements : chimie clinique, hématologie, bactériologie et virologie, anatomie, histologie et cytologie.

La **pharmacie**, qui remplit les fonctions suivantes : centralisation et stockage, distribution, fabrication des médicaments, documentation et information. L'Institut dispose également d'un centre de transfusion sanguine.

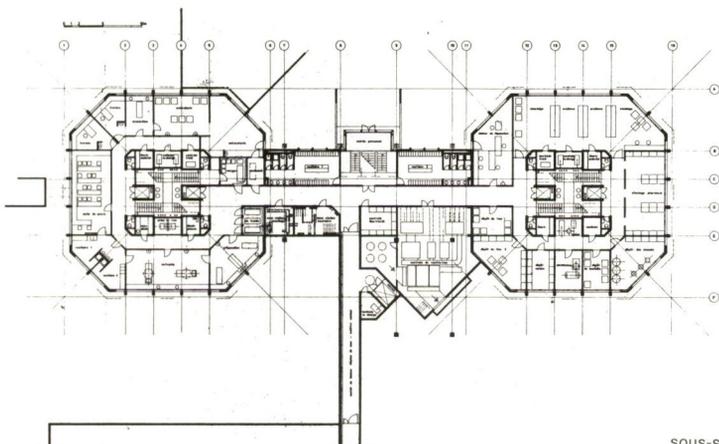




2<sup>e</sup> niveau



rez-de-chaussée



sous-sol

*Conception*

Laboratoire et pharmacie ont des activités spécifiques qui excluent l'interdépendance. C'est-à-dire que ces activités ont des besoins concurrents quant aux locaux où elles s'exercent.

Il était donc impossible de les faire coexister dans un même corps de bâtiment sans porter atteinte au bon exercice ou l'autre discipline. On a donc choisi de construire deux unités distinctes.

Toutefois, il existe un lien organique entre le laboratoire et la pharmacie : la complémentarité de leurs prestations. Ce lien est renforcé ici par la nécessité de produire un ensemble de services dans les meilleures conditions de rapidité et d'efficacité.

C'est pourquoi les unités de laboratoire et de pharmacie ont été reliées par un bâtiment où sont regroupées des activités communes d'administration et d'exploitation.

Les bâtiments de laboratoire et de pharmacie sont de forme octogonale. Ils sont portés par des piliers en pourtour de façades et par un noyau central. Ce noyau, qui circonscrit un espace rectangulaire, délimite les fonctions.

A l'intérieur du rectangle, on a distribué les locaux de travail, qui bénéficient ainsi tous d'un éclairage naturel maximum.

L'absence de structures porteuses dans les espaces de travail permet d'en modifier la répartition : toutes les parois sont amovibles.

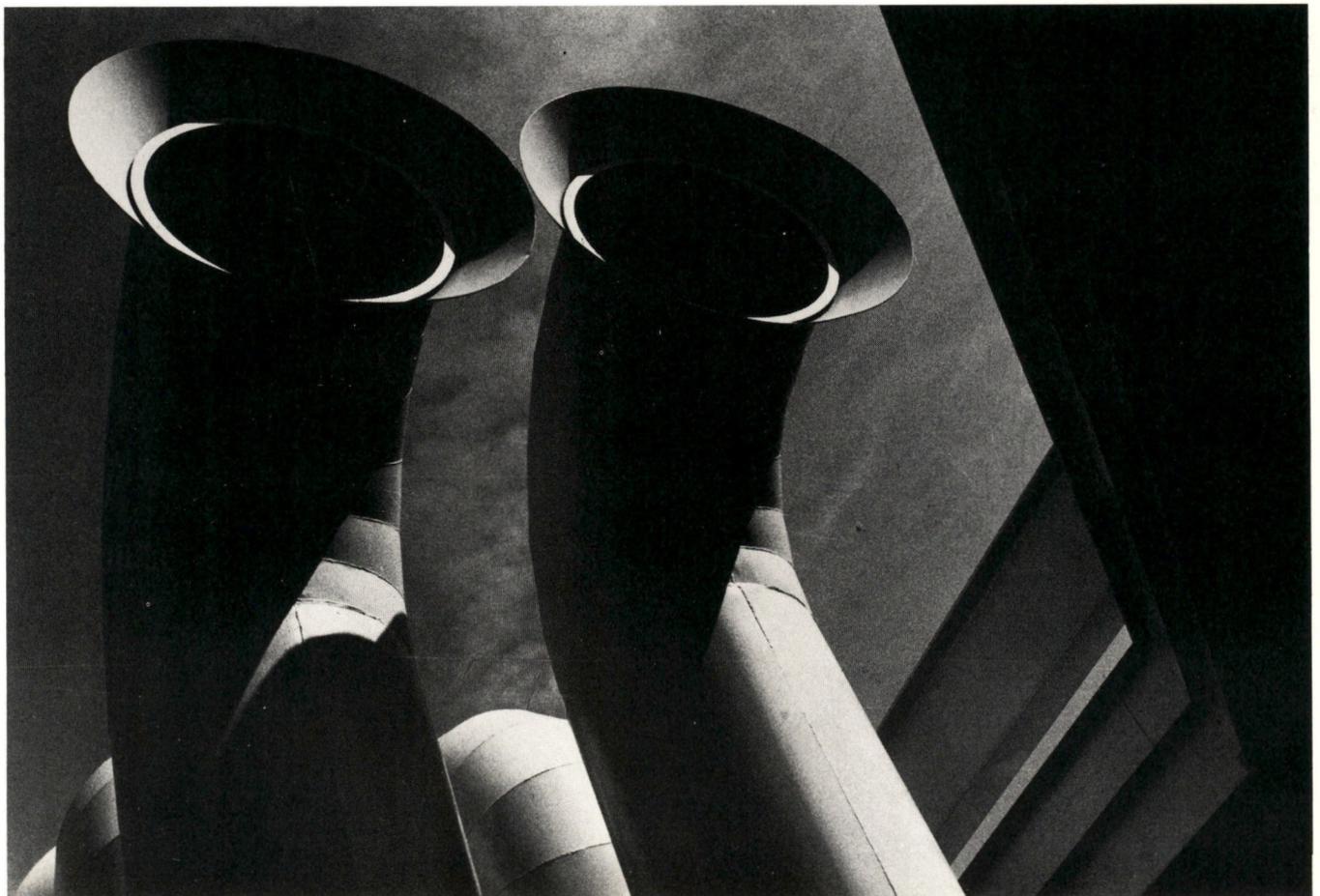
La systématisation de la construction et des équipements accroît cette flexibilité. On a utilisé essentiellement des éléments préfabriqués dont on peut exploiter la mobilité.

La décision de faire circuler les canalisations de fluides et d'énergie dans des espaces ouverts correspond à une préoccupation analogue d'économie et d'efficacité. Il importait surtout que les conduites soient accessibles à n'importe quel endroit de leur parcours.

L'architecture du complexe exprime donc essentiellement ses nécessités technologiques.

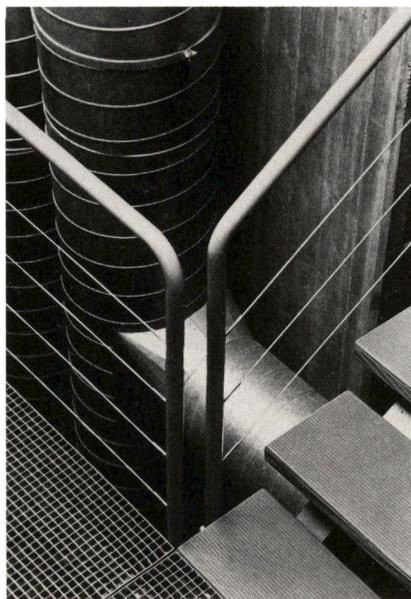
*Caractéristiques*

Surface bâtie	1 700 m <sup>2</sup>
Surface plancher	5 300 m <sup>2</sup>
Volume SIA	20 410 m <sup>3</sup>
Coût par mètre cube	360.-





Notizen / Notes



*Bibliographie*

AS Architecture suisse  
N° 44 / Novembre 1980

Photos A. Zuber

VERLAG — ÉDITIONS ANTHONY KRAFFT

**Transformation  
et restauration  
d'un immeuble dit  
« Maison Constant »  
1002 Lausanne / VD**

*Architecte* Jean-Pierre Cahen  
FAS/SIA  
Tél. (021) 20 28 41

*Collaborateurs* MM. Cl. Fehlmann  
et M. Thuillière,  
architecte

*Ingénieur* Léonard Gabella  
SIA, Lausanne

*Situation* Rue de Bourg 26  
1002 Lausanne

*Projet* Etudes en 1976 et 1977

*Exécution* Démolition :  
juin/septembre 1977  
Exécution :  
octobre 1977 à 1979

*Programme*

Démolition partielle, transformation et rénovation d'un immeuble historique. Mise à disposition au rez-de-chaussée de locaux pour un magasin de mode et aux étages de locaux administratifs pour le Crédit Suisse à Lausanne.

*Problèmes particuliers*

L'immeuble date du XVII<sup>e</sup> siècle. L'intérieur a subi de profondes transformations au cours des siècles qui n'ont pratiquement rien laissé subsister de l'immeuble original. La façade, par contre, a été classée monument historique, ainsi que la toiture, du moins jusqu'à la hauteur du brisis.

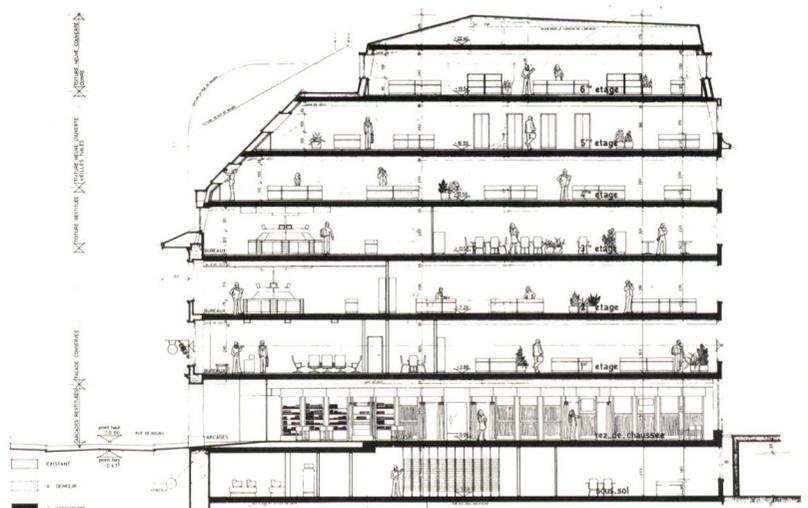
Il s'agit, en effet, d'une façade du XVII<sup>e</sup> siècle d'une qualité exceptionnelle, due vraisemblablement à l'architecte Abraham de Crousaz, architecte de l'Hôtel de Ville de Lausanne.

Le rez-de-chaussée en a été transformé à diverses reprises (voir photos au verso) et la façade originale a subi des modifications au XVIII<sup>e</sup> siècle pour la mettre au goût du jour.

Le rez-de-chaussée a subi une restauration ainsi que l'ensemble de la façade qui a retrouvé son aspect du XVII<sup>e</sup> siècle.

En cours de travaux, un plafond du XVII<sup>e</sup> siècle a été mis à jour. Il a été entièrement restauré et orne la grande salle du premier étage.

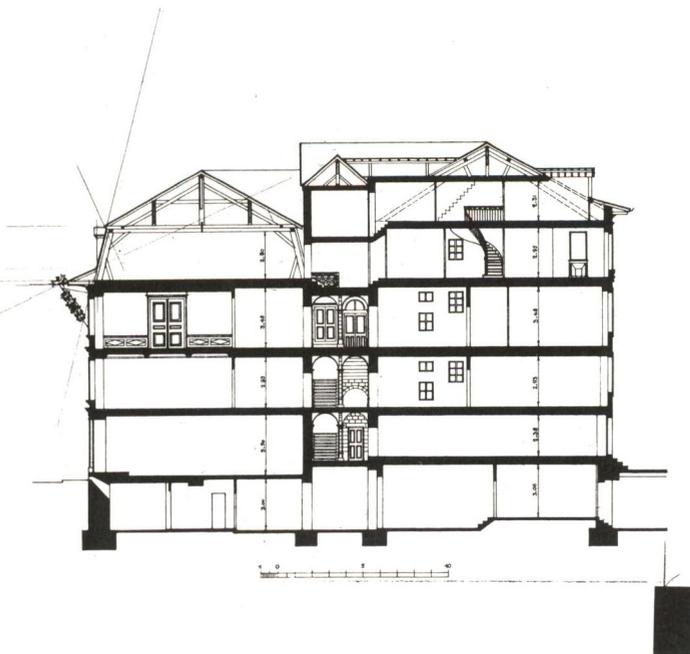
Les travaux ont bénéficié de la collaboration des Services des monuments historiques du canton de Vaud et de la Confédération sur la base des études de M. W. Stöckli, archéologue à Moudon.





Anciennes transformations

Notizen / Notes



*Bibliographie*

AS Architecture suisse  
N° 44 / Novembre 1980

Photos Fibbi - Aeppli

VERLAG — ÉDITIONS ANTHONY KRAFFT

**Stadwerke  
Werkhof mit  
Verwaltungsgebäude  
Ulm / BRD**

*Architekten* Fred Hochstrasser  
Hans Bleiker  
Architekten SIA  
Tel. (01) 361 17 45  
Zürich - Ulm

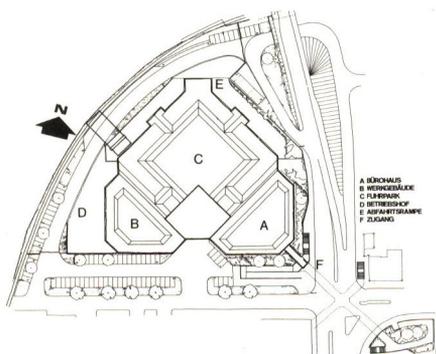
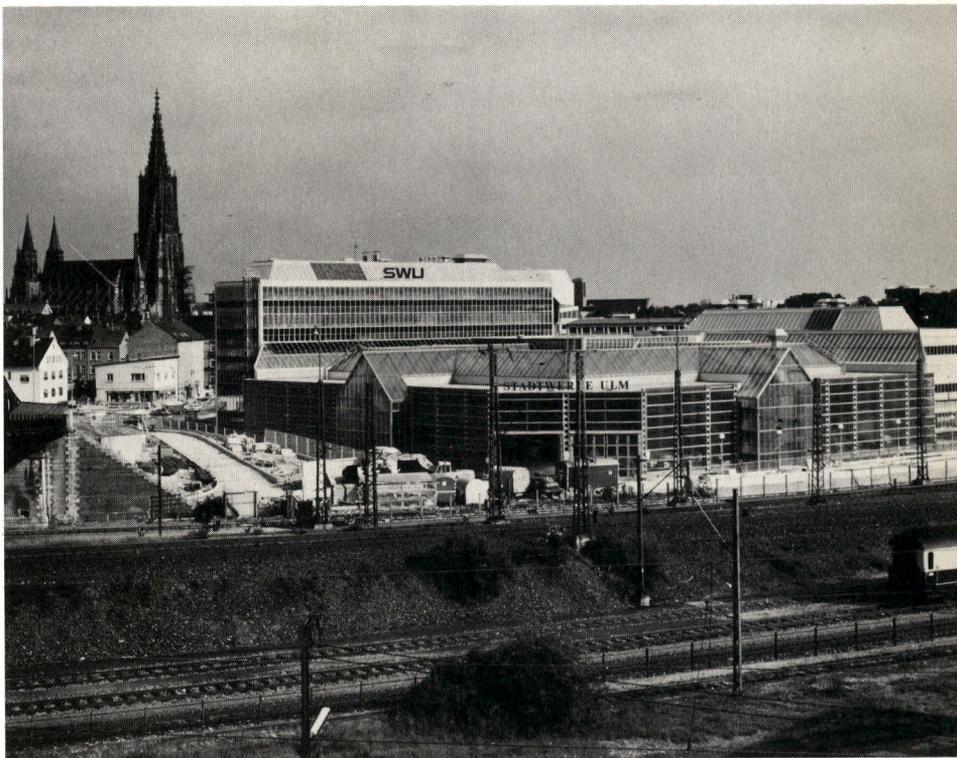
*Ingenieure* Scherr-Klimke und  
Raizner-Bauer  
Ingenieurgesellschaft  
Ulm

*Technische  
Berater* Heizung / Lüftung /  
Klima :  
Werner Hochstrasser  
Ingenieur SIA  
Zürich  
Elektro :  
Gode, E. Gosteli,  
R. Degele  
Ingenieure  
Zürich  
Wasser, Abwasser,  
Gas :  
W.F. Korner  
Ingenieur VDI  
Ulm

*Projekt* 1974

*Ausführung* 1975-1978

*Situation* Karlstraße / Neutor-  
straße in Ulm

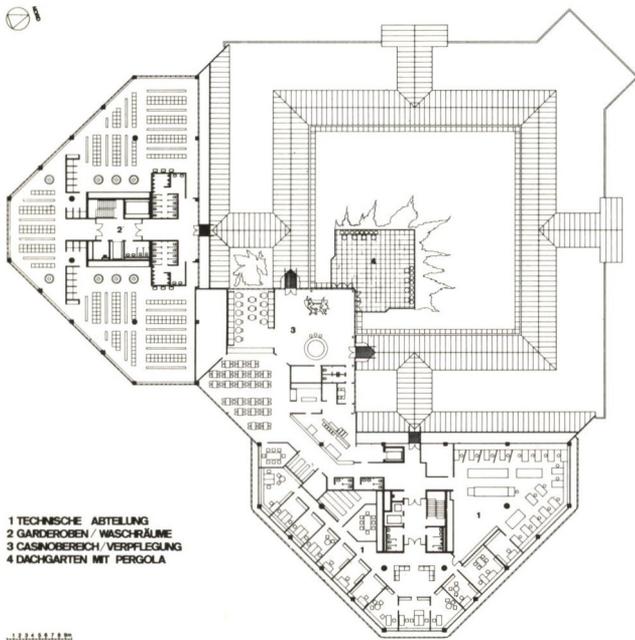


*Programm*

Konzentrierte städtebauliche Anlage für die betrieblichen Belange des zentralen Energieversorgungsbetriebes «Stadwerke Ulm» mit den Bereichen Strom-, Wasser- und Gasversorgung. Die Anlage enthält großangelegte Bürobetriebe mit technischen Abteilungen, Werkstätten, Zentrallager und die Installationen für den Fuhrpark – einschließlich allen Sozialeinrichtungen. Zur Zeit beherbergt die Bauanlage rund 500 Beschäftigte, von denen die Hälfte auch im Außendienst tätig ist.

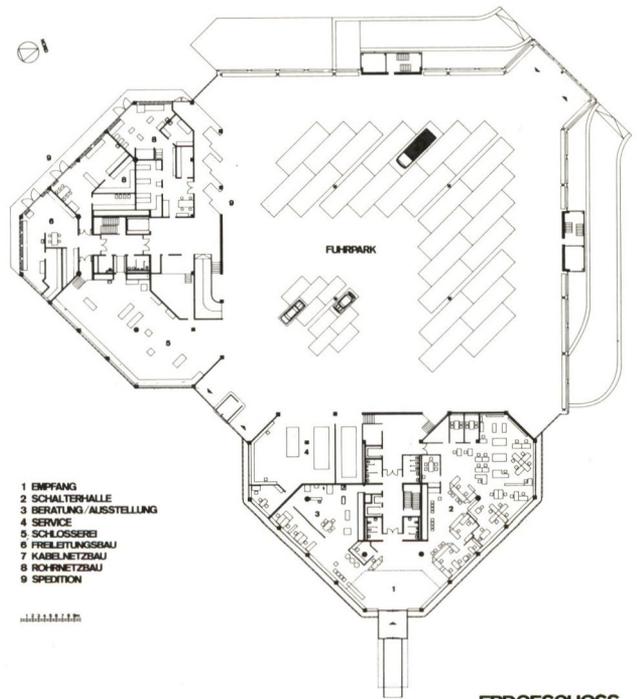
*Charakteristiken*

Preis pro cbm reine	221 DM/cbm
Baukosten nach DIN	109 000 cbm
Umbauter Raum DIN	24 000 m <sup>2</sup>
Bruttonutzfläche DIN	
reine Baukosten	
nach DIN	24,1 Mio/DM



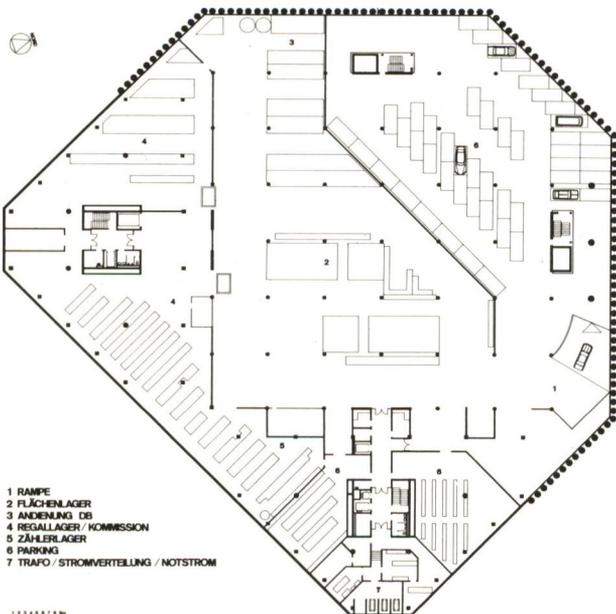
- 1 TECHNISCHE ABTEILUNG
- 2 GARDEROBEN / WASCHRÄUME
- 3 CASINOBEREICH / VERPFLEGUNG
- 4 DACHGARTEN MIT PERGOLA

2. OBERGESCHOSS



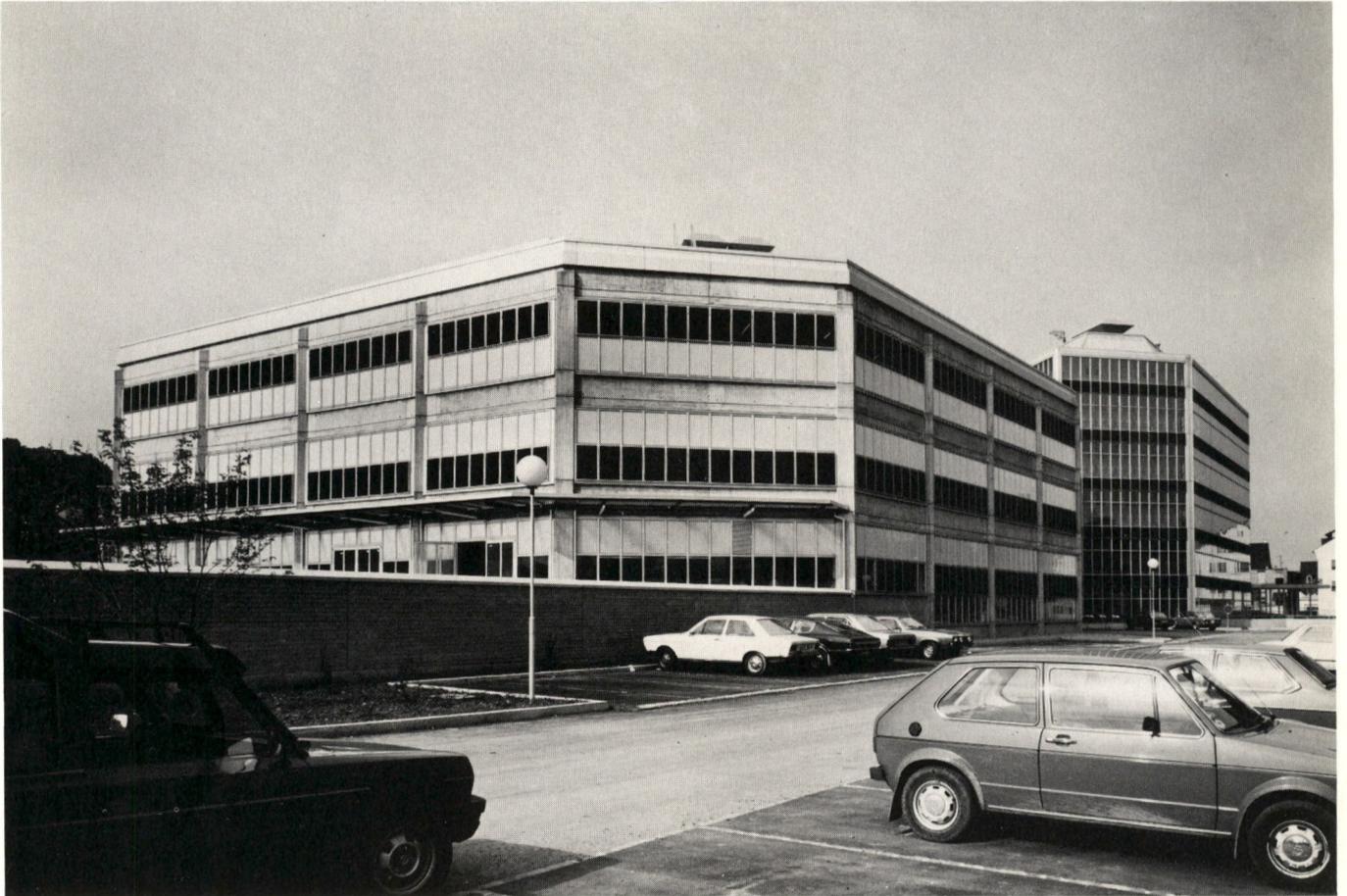
- 1 EMPFANG
- 2 SCHALTERHALLE
- 3 BERÄTUNG / AUSSTELLUNG
- 4 SERVICE
- 5 SCHLOSSEREI
- 6 FREILEITUNGSBAU
- 7 KABELNETZBAU
- 8 ROHRNETZBAU
- 9 SPEDITION

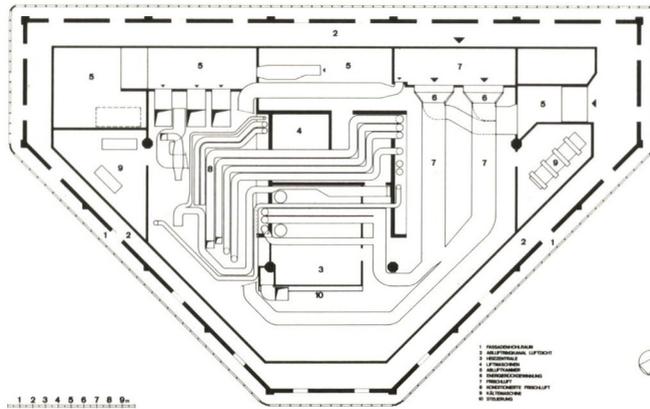
ERDGESCHOSS



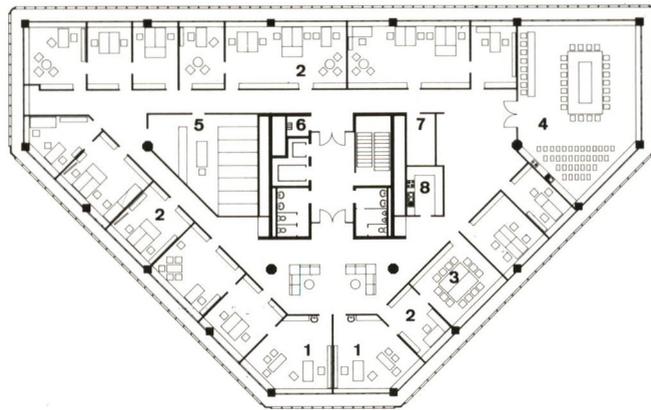
- 1 RAMPE
- 2 FLÄCHENLAGER
- 3 ANSCHLÜSSIGES
- 4 REGALLAGER / KOMMISSION
- 5 ZÄHLERLAGER
- 6 PARKING
- 7 TRAFU / STROMVERTEILUNG / NOTSTROM

LAGERGESCHOSS



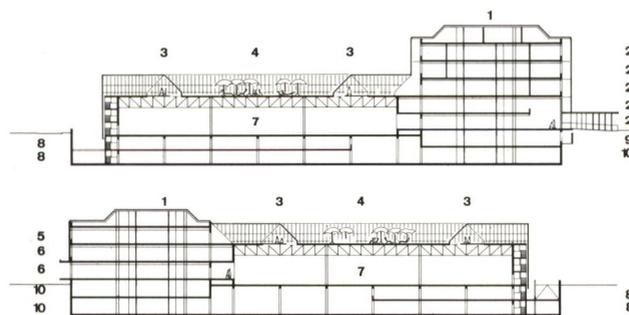


BÜROHAUS DACHZENTRALE



- Legende
- 1 Werkleitung
  - 2 Büro/Sekretariat
  - 3 Besprechung
  - 4 Vertragsaal
  - 5 Abstell-/Arbeitsraum
  - 6 Pflanzraum
  - 7 Magazin
  - 8 Küche

4. OBERGESCHOSS

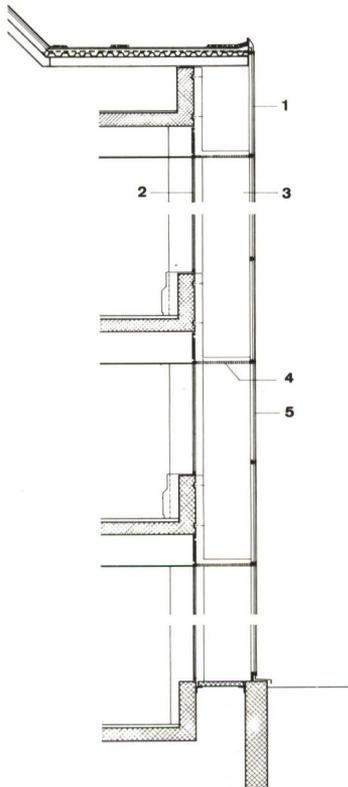


- 1 LÜFTUNGS- RESP. KLIMAZENTRALE
- 2 BÜROSTOCKWERK
- 3 FUSSGÄNGERVERBINDUNGSBRÜCKE
- 4 DACHGARTEN
- 5 GARDEROBEN
- 6 WERKSTÄTTEN
- 7 FUHRPARK
- 8 PARKING
- 9 ZÄHLERPRÜFUNG /-WERKSTÄTTE
- 10 LAGER



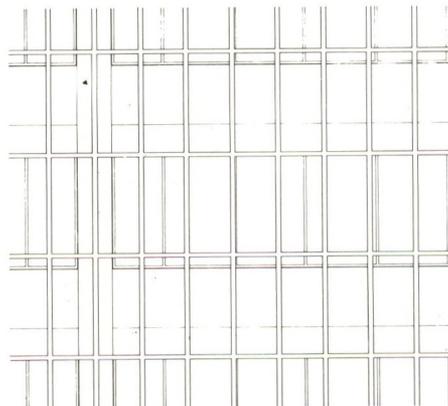


**Ablufffassade**



SCHNITT

- 1 AUSSENVERGLASUNG
- 2 EINFACHVERGLASUNG
- 3 ABLUFT / HOHLRAUM
- 4 GITTERROST
- 5 ABSCHATTUNGSELEMENT

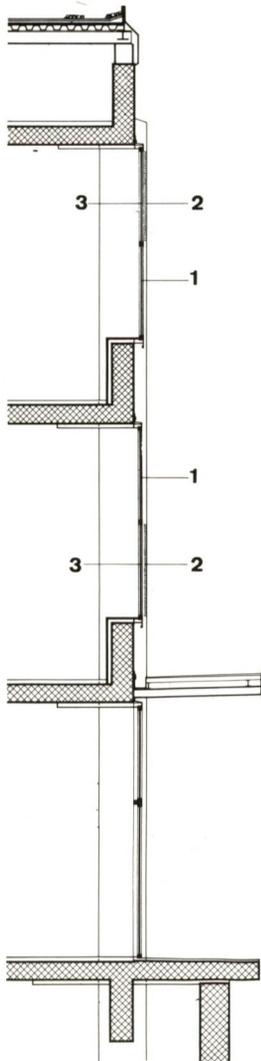


ANSICHT

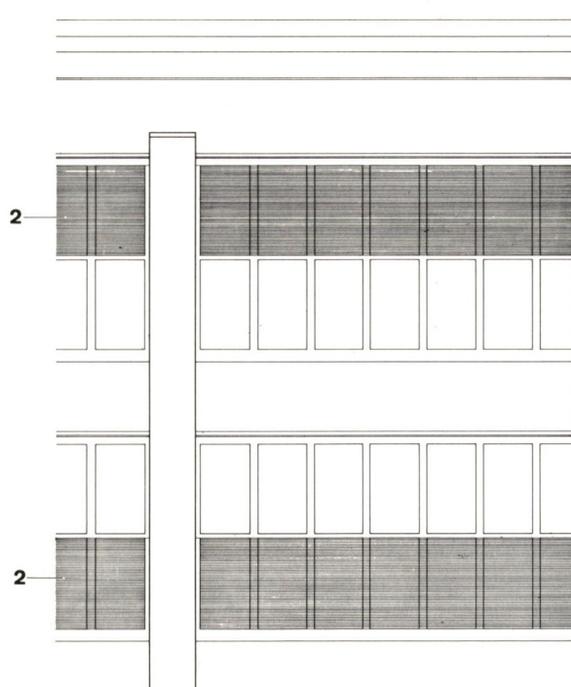


GRUNDRISS





SCHNITT



ANSICHT



GRUNDRISS



## Konstruktion

Das Gebäude baut sich im Untergrund und in den Stockwerksbauten über ein Betonskelett mit Pilzdecken auf. Der Konstruktionsraster beträgt 9,6/9,6 m. Die integrierte Fuhrparkhalle benützt eine eingeschossige Fachwerkkonstruktion mit Stützweiten von 19,2 m x 19,2 m. Es kamen drei Fassadenabschlüsse zur Anwendung :

- für den Fuhrpark eine die natürliche Lüftung gewährleistende kittlose Verglasung;
- für das Werkstattgebäude zwischen Brüstung und Decke eingefügte Alu-Industrieverglasungen mit Lüftungsflügeln und vorgehängten Koolshade-Sonnenschutzelementen;
- das Bürohaus ist mit einer Doppelfassade ausgestattet, welche ein neuartiges Konzept der Klimatisierung gestattet, mit dem wesentlichsten Merkmal, daß von Personen, Maschinen, Beleuchtung und Sonnenstrahlung stammende Wärme weitgehend zur Beheizung des mit einer äußeren Glasfassade ausgestatteten Gebäudes herangezogen wird, so daß in einem normal besetzten Raum erst ab Außentemperaturen unter 3° Celsius mit Primärenergie geheizt werden muß. Mit diesem Prinzip konnte die Jahresenergiebilanz der Gesamtanlage besonders günstig gestaltet werden.

### Bibliographie

Deutsche Bauzeitung 2/1980  
AS Schweizer Architektur  
Nr. 44 / November 1980

Fotos S. Mühlensiep

Notizen / Notes

## Werkgebäude

**1 ISOLIERVERGLASUNG**  
(MIT ISOLATIONSSTOFF)

**2 COOLSHADE**  
(ABSCHATTUNG)

**3 ISOLIERVERGLASUNG**

**Villas indépendantes  
1066 Epalinges / VD**

*Architectes* P. Giorgis  
architecte EPFZ/SIA  
D. Mondada  
architecte EPFL/SIA  
Tél. (021) 20 40 33  
Lausanne

*Conception* 1979

*Programme*

Projet de mise en valeur d'un terrain à Epalinges par la création de deux villas indépendantes, mais avec un accès commun, dans un parc avec une abondante arborisation existante.

**Par villa :**

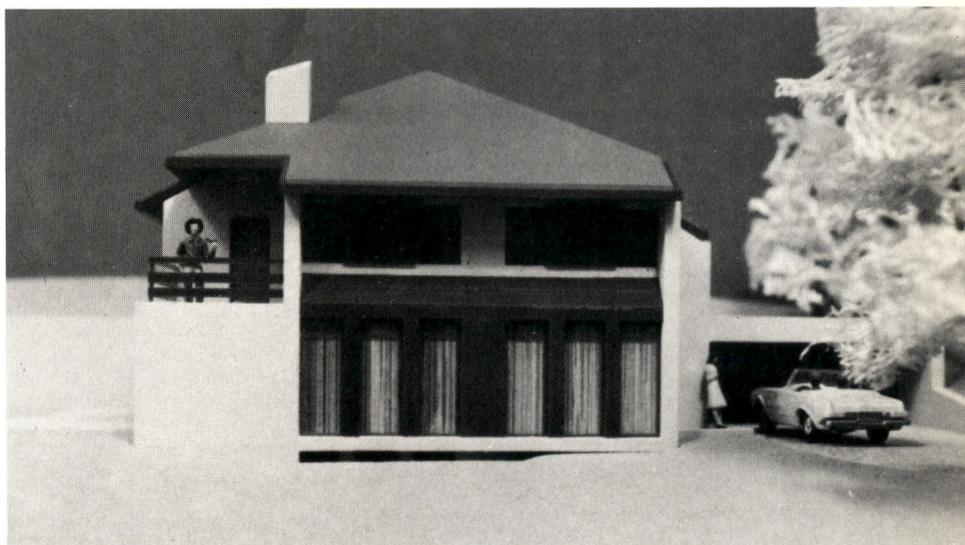
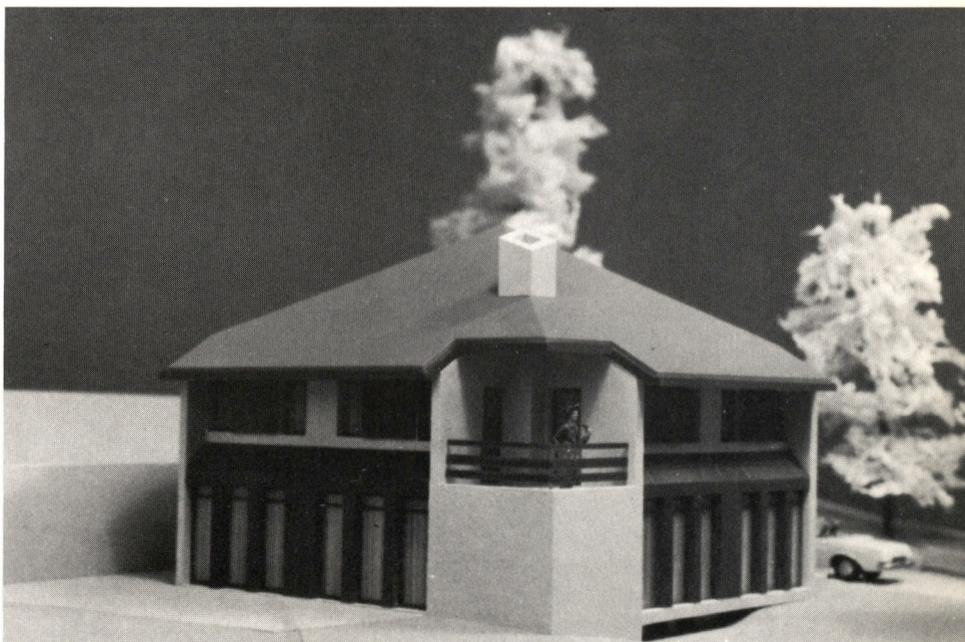
- rez-de-chaussée : hall, séjour, salle à manger, bureau, cuisine et garage;
- étage : quatre chambres à coucher avec salles de bains;
- sous-sol : carnotzet, cave à vin, abri PC et locaux techniques.

*Architecture*

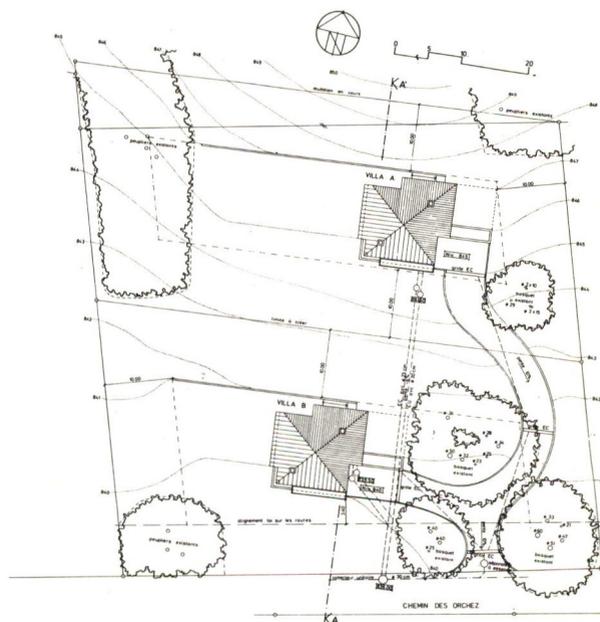
Le plan s'organise sur l'interpénétration de deux carrés avec un escalier central disposé dans la diagonale. Les façades orientées au sud sont largement vitrées, alors que les locaux de service sont situés au nord et forment de ce fait un tampon thermique. La volumétrie, le toit à quatre pans, les matériaux, veulent être une tentative de traitement architectural contemporain avec des éléments de construction traditionnels.

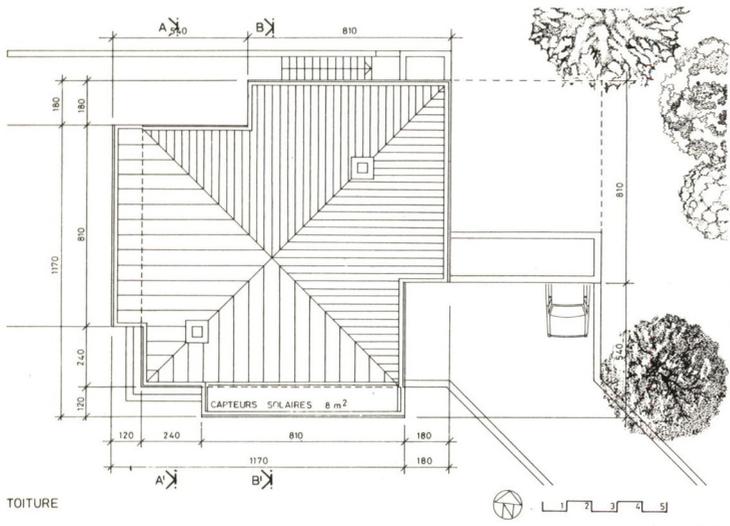
*Energie*

- Par les points suivants, le projet répond aux nouvelles contraintes énergétiques :
- isolation maximum des murs, des sols et de la toiture, verres isolants;
  - captage solaire « passif » par des fenêtres largement vitrées au rez-de-chaussée et munies de volets intérieurs isolants;
  - capteurs solaires en toiture pour la production d'eau chaude;
  - chauffage par pompe à chaleur avec serpentines dans le sol.



COUPE A-A'





Caractéristiques

Cube SIA 1380 m<sup>3</sup>  
 Terrain par maison 2500 m<sup>2</sup>

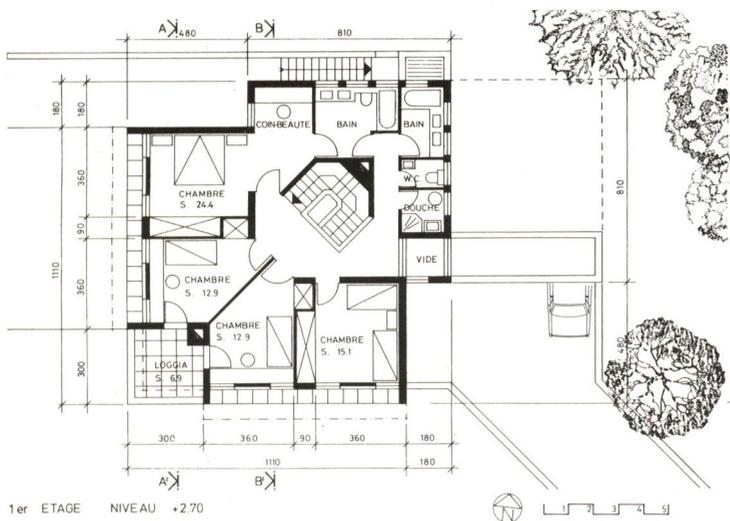
Problèmes particuliers

Cette étude de mise en valeur, et pour laquelle le permis de construire a été délivré, a peu de chance de se concrétiser, car il est très difficile d'imposer une architecture assez particulière à une catégorie de personnes qui, si elles acceptent un investissement aussi important, souhaitent chercher une solution plus personnalisée, voire plus traditionnelle.

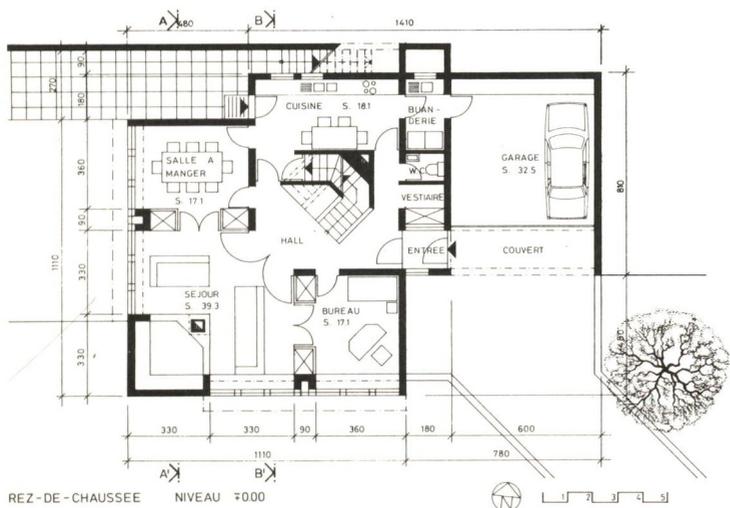
Bibliographie

AS Architecture suisse  
 N° 44 / Novembre 1980

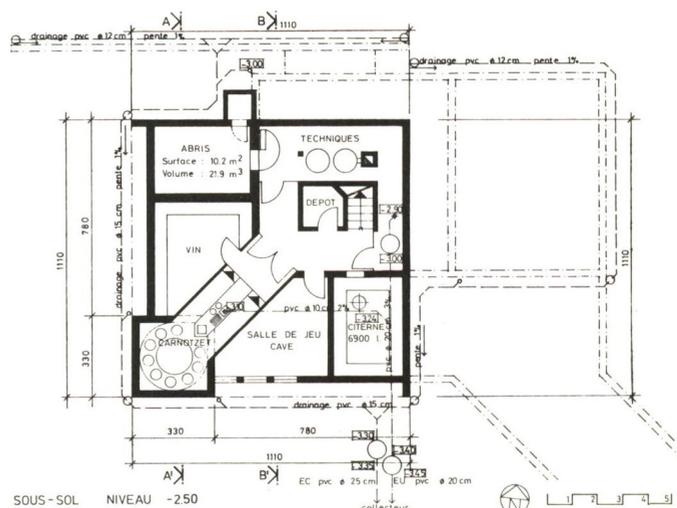
Notizen / Notes



1er ETAGE NIVEAU +2.70



REZ-DE-CHAUSSEE NIVEAU ±0.00



SOUS-SOL NIVEAU -2.50

**Commerce de gros  
de la viande**  
1163 Etoy / VD

*Architecte* Vincent Mangeat  
architecte EPFL/SIA  
du GRC  
Groupe de recherche  
pour la construction  
1260 Nyon  
Tél. (022) 61 70 22 - 23

*Collaborateur* Bernard Boujol  
architecte REG

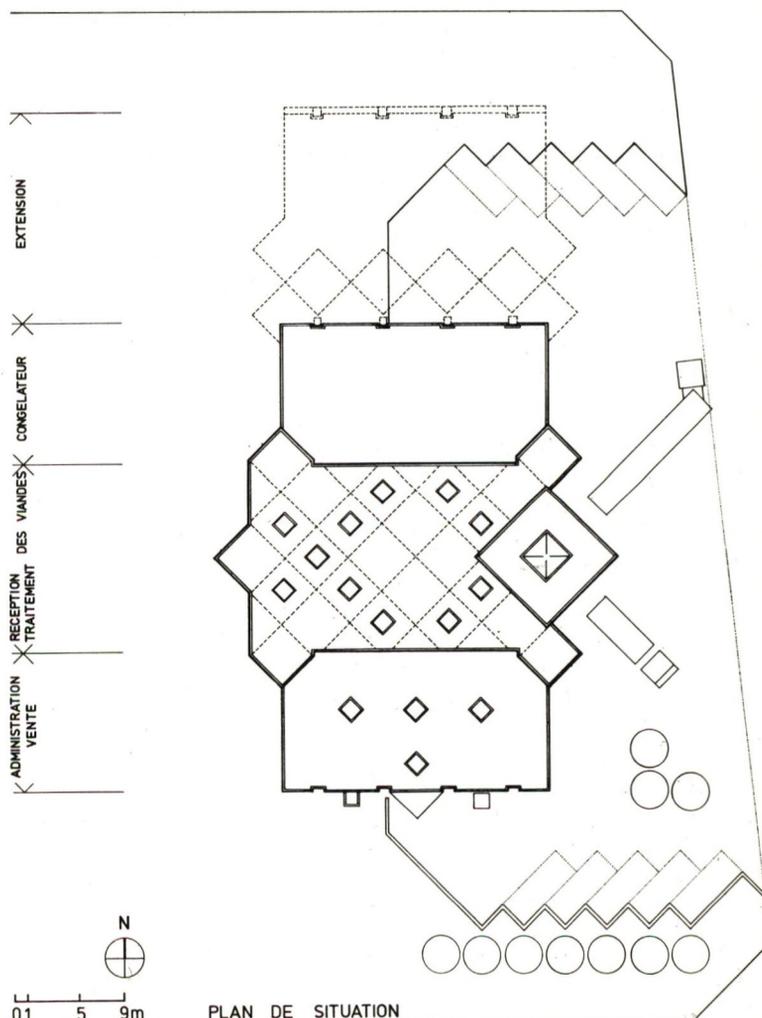
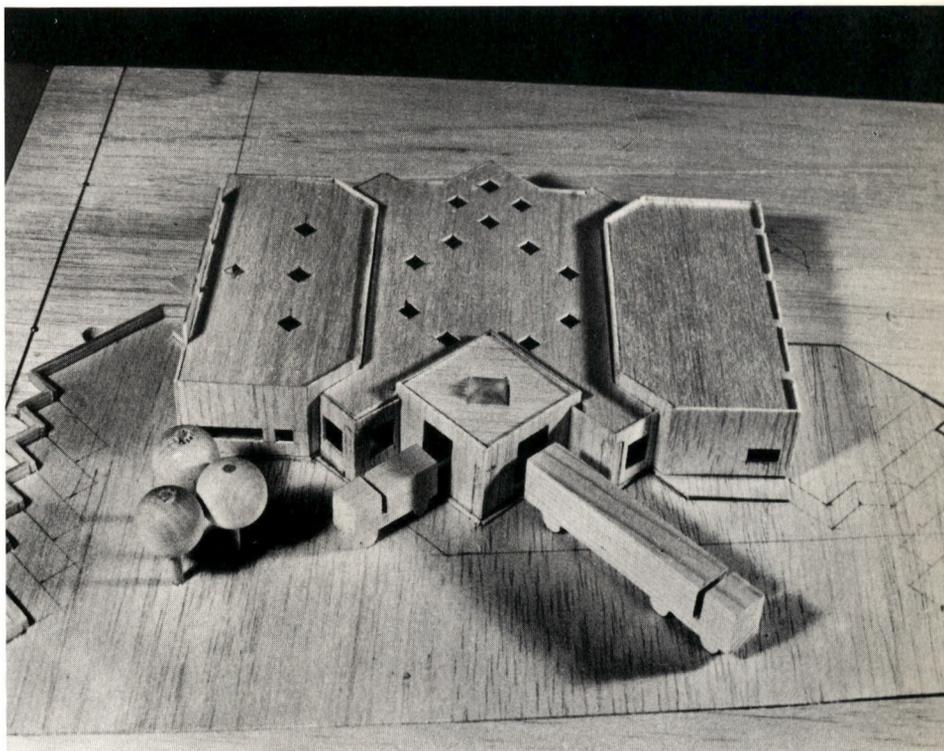
*Ingénieurs civils* Jean-François Cevey  
Eric Grossenbacher  
ingénieurs civils  
EPFL SIA  
1260 Nyon

*Collaborateur* Jean-Pierre Schorpp  
ingénieur civil EPFZ SIA

*Conception* 1979

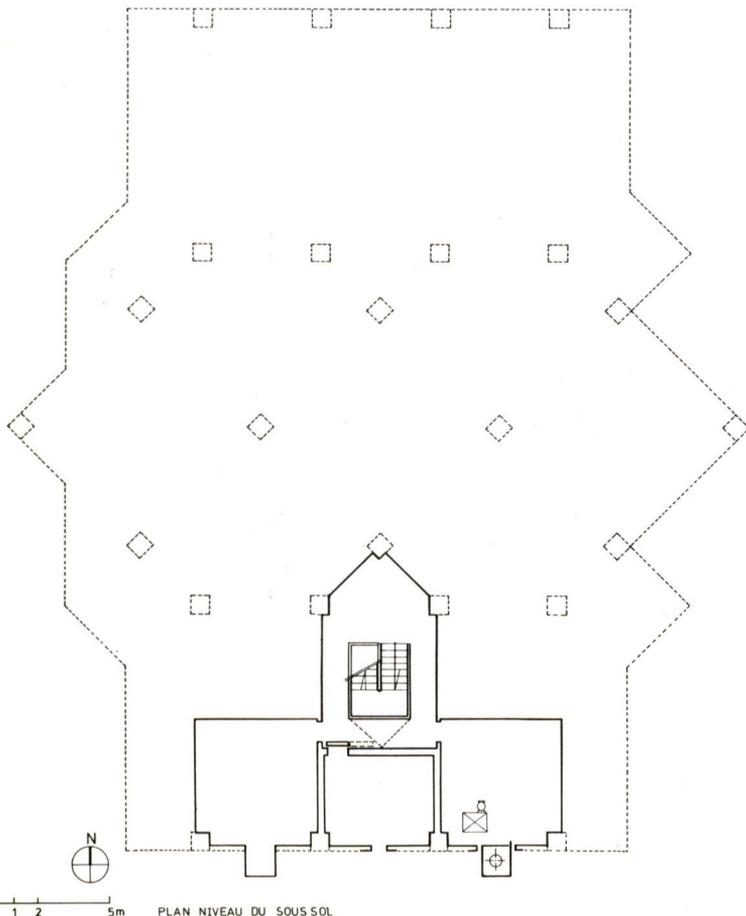
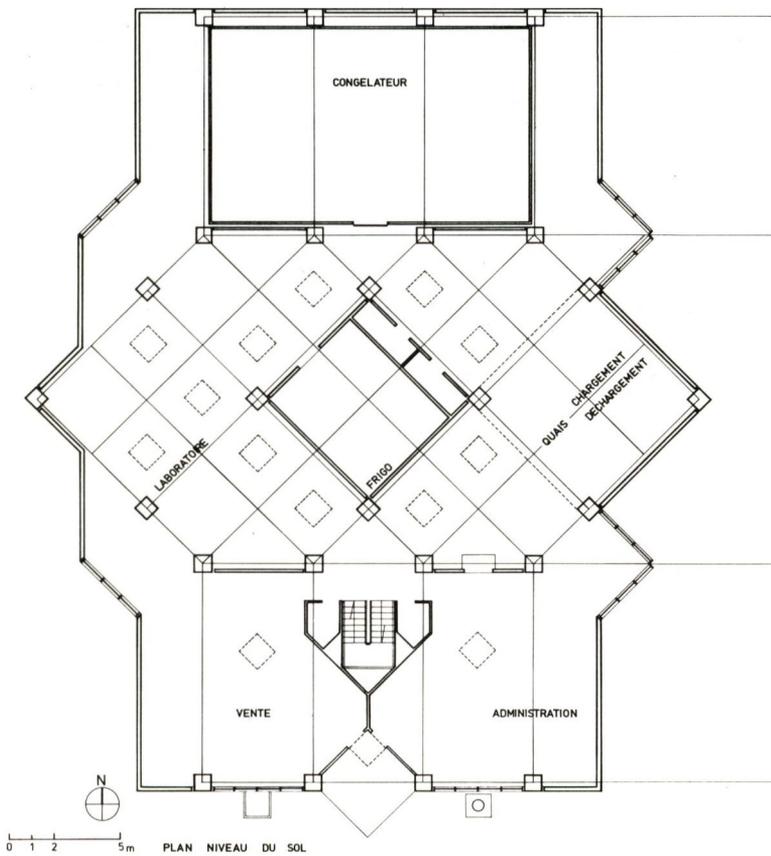
*Adresse* Route de Suisse

*Coordonnées  
topographiques* 521.650/147.535



*Programme*

Ensemble industriel pour le commerce de gros et de détail de la viande. Il s'agit pour l'entreprise d'acheter, de conserver et de revendre des viandes qui auront été conditionnées et accessoirement préparées.



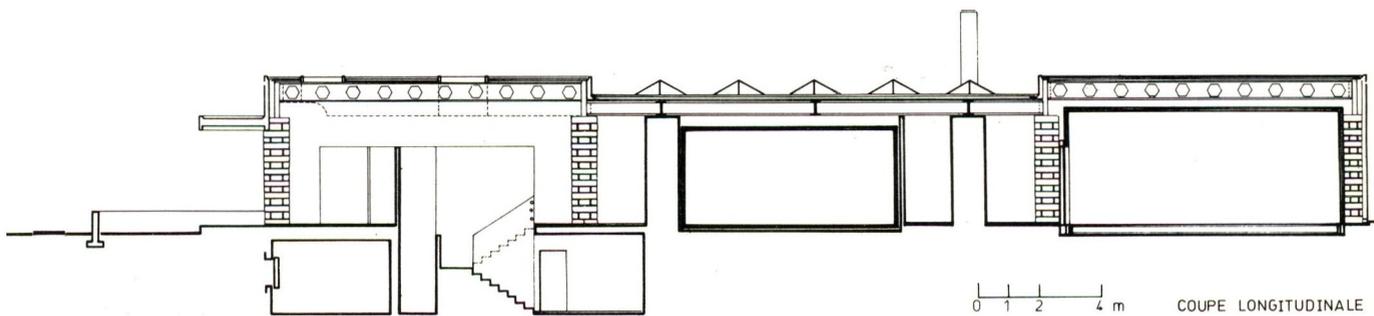
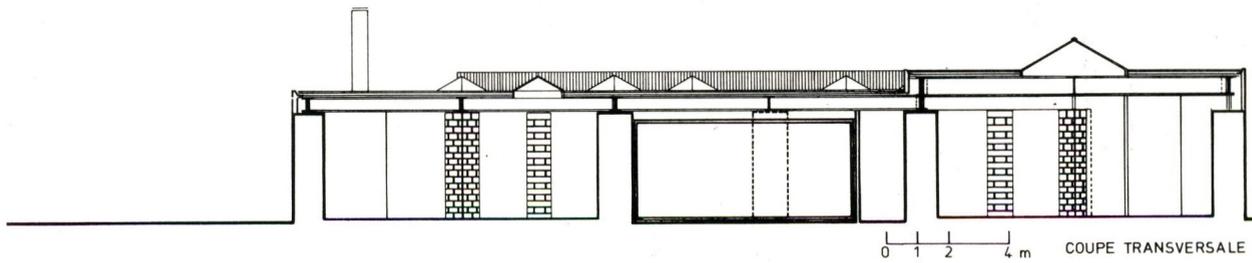
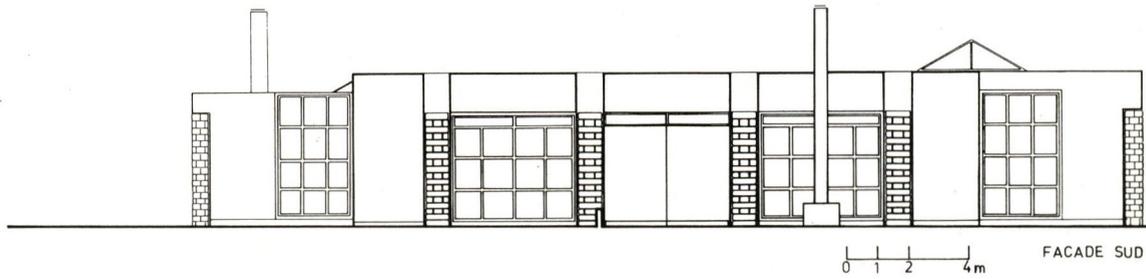
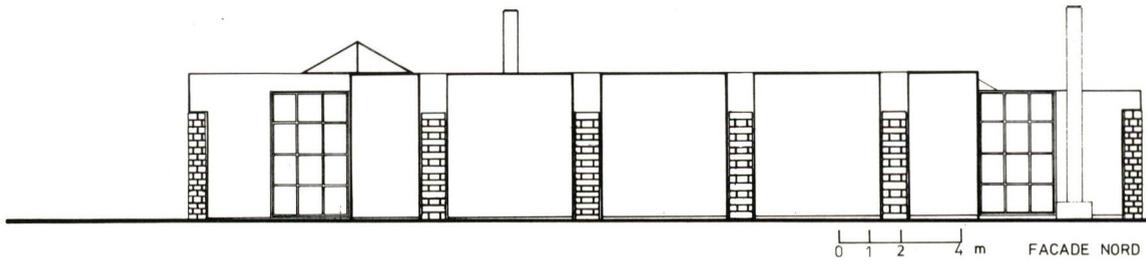
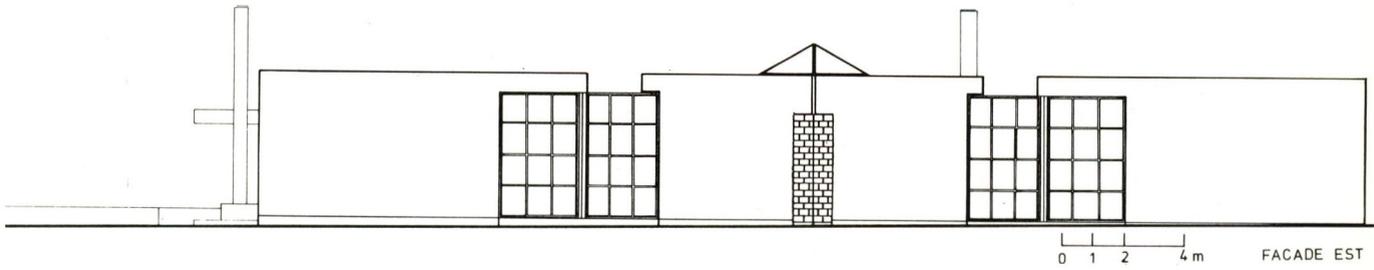
*Problèmes particuliers*

Le programme ne présente aucune difficulté ni aucune particularité du point de vue de son expression relationnelle. L'architecte est néanmoins attentif aux indispensables proximités, mais il n'entend pas mystifier la « fonction » au risque de lui laisser prioritairement rendre compte du projet. Le site des bas d'Etoy, entre route cantonale et chemin de fer, est représentatif de ce que les spécialistes de l'aménagement nomment zone industrielle et repèrent en violet sur leurs plans. C'est une autre question que celle du lieu, question posée avec l'arrière-pensée d'y fonder théoriquement et pour quelque chose de décisif le projet. De cette lecture orientée du site, l'architecte fera émerger la prééminence de la voie – routes et chemins – comme formes pétrifiées des échanges et des communications qui, se nouant en certains endroits, prennent la stabilité de demeures. C'est donc dans le projet la mise en place de la travée centrale diagonale générée par la voie et ses véhicules en ce point singulier de fusion entre route et maison. Les bas-côtés pour tout ce qui accompagne l'échange. Dispositif structurant et structuré dans lequel l'organisme globalisé révèle en chaque partie tous ses niveaux d'organisation.

Hiérarchie des contenants, stricte volumétrie, limpidité du plan et soin des détails comme contribution à la nécessaire réhabilitation de l'idée d'architecture.

*Caractéristiques*

Surface de la parcelle	3243 m <sup>2</sup>
Zone industrielle A	
Surface bâtie	902 m <sup>2</sup>
Surface brute planchers	1081 m <sup>2</sup>
Cube SIA	3500 m <sup>3</sup>
Prix au m <sup>3</sup> SIA	Fr. 200.–
Coût du bâtiment	Fr. 700 000.–



**Construction**

Sous-sol et radier général en béton armé.

Piliers en plots de ciment

Charpente métal

Façades bardage métal

*Bibliographie*

AS Architecture suisse

N° 44 / Novembre 1980

## Notizen / Notes

